



**PROGRAMME ET HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS  
DFASM1 (4ème année)**

Au cours de cette année d'étude (1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales/DFASM1 mise en place en octobre 2013) et à **partir de l'année 2013-2014** les étudiant(e)s doivent et peuvent suivre :

**I - DES STAGES HOSPITALIERS : par périodes de 2 mois à plein temps**

Cf. livret "Stages hospitaliers et Gardes hospitalières - 2019/2019"

Cf. le "Carnet de l'étudiant hospitalier - Octobre 2019"

**II - FORUM DES EXTERNES : Conf' Avenir :**

L'AAEMS propose aux étudiants des conférences réparties sur l'année qui traitent de nombreux thèmes relatifs aux études médicales (externat, masters, extériorisation, spécialisation,...)

Cette année le FMS (Forum des Métiers de la Santé) devient les Conf' Avenir.

Organisées par l'Amicale de Médecine le -- (**à préciser par l'amicale**), à partir de 19h30, dans le hall de la faculté - sous réserve de modifications). (La date sera précisée ultérieurement)

Pour plus d'information à venir veuillez consulter le site de l'Amicale de médecine : [aaems.org](http://aaems.org).

Contact : [contact@aaems.org](mailto:contact@aaems.org)

**III - DES MODULES OBLIGATOIRES**

Depuis octobre 2008, le DFASM1 comporte **10 modules** obligatoires (**9 modules** à partir d'octobre 2015 avec la fusion M05+M04) dont l'enseignement a lieu pour **6 groupes d'étudiants** durant :

- le 1<sup>er</sup> semestre (168h d'enseignement) (cf. grilles pp.2 et 3) :

- Module 03A - Module intégré au stage de pédiatrie et de chirurgie infantile (**Grilles Y2 + V2**) : (15 x 3h) TD = **45h** par période de 2 mois

- \* **Module 54** - Vieillesse : (1 x 3h séminaires) + (2 x 2h) table ronde + (4 x 2h) TD = **15h**  
- et Médecine physique et de réadaptation (MPR) : (2 x 2h) TD = **4h**  
(+ **SIDES Contrôle continu - 'vieillesse' uniquement**)

- Module 06 - Douleur. Soins palliatifs. Accompagnement. Mort. Anesthésie : 3h30 CM + (5 x 2h) TD + 3h séminaire = **16h30**

\*- **Module 07A** - Maladies transmissibles : 4h CM + (4h) Séminaires  
+ [(16 x 2h) TD = **40h (+ SIDES Contrôle continu - tous les TD)**

- Module 14 - Pathologie digestive médico-chirurgicale (10 x 2h) TD= **20h**

- LCA2 : Lecture critique d'article médical = **7h CM + (3x2h) TD = 14h**

**NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus :**

**\* ATTENTION : 1<sup>er</sup> semestre (à compter de 2018-19) : 07A (tous les TD) + 'TD 'vieillessement'54 et au 2<sup>e</sup> semestre 11B :**

**NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus : TD des modules vieillissement Modules 54 et Tous les TD du module 07A) : Expérimentation du contrôle continu sur SIDES, (se fera 'à domicile' et compte dans la note finale, au même titre que les contrôles continus 'en cours', lors des TD notés.**

**Programme sur l'ensemble des chapitres des prérequis.**

**N.B. : Aucun changement de groupe n'est possible (pour pouvoir se connecter).**

N.B. : Ce contrôle continu sera noté au même titre que le contrôle continu réalisé en début de séance des autres TD. L'accès à la plateforme SIDES sera ouvert 7 jours précédents le TD (week end inclus), et sera fermé le matin du cours à 8h00. **Il est par conséquent impératif de répondre au contrôle continu pour la séance du cours, (sans possibilité de changer de groupe de TD, déterminé en début d'année par le choix de grilles).**

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrit en fonction de votre grille en vous connectant sur le site de la faculté, dans l'onglet : examen / **listes d'appel des contrôles continus**

**ATTENTION : Tous les étudiants 'erasmus' seront automatiquement inscrits aux groupes de TD et devront donc se connecter avant le 1<sup>er</sup> cours. Ils pourront ensuite choisir ou non de participer aux TD de la grille de leur choix, en fonction de leur programme de cours. Pour valider le contrôle continu, ils doivent vérifier la date du premier groupe de TD pour chaque item différent sur l'ENT (emplois du temps).**

**Pour le 1<sup>er</sup> groupe de TD vous ne disposerez que du week end, si votre premier cours a lieu lundi 1<sup>er</sup> octobre (en raison du choix des grilles), par la suite vous disposerez de 7 jours, avant chaque TD pour vous connecter.**

● **le 2<sup>ème</sup> semestre :**

- Module 03A - Module intégré de pédiatrie et de chirurgie infantile : **Grilles Z2 + W2**
- Module 04 - Handicap. Incapacité. Dépendances. cf nouveau module M54

**- \* Module 11B - Urgences et détresses vitales (+ SIDES Contrôle continu – tous les TD)**

- Module 18B - Pathologie endocrinienne et Nutrition
- Module 19N - Spécialités 2 (ORL et Stomatologie)

● **en été : module obligatoire 03A pour les étudiants ayant choisi les grilles X2+U2.**

**IV - DEUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

à raison d'un enseignement optionnel pour chacun des 2 semestres, **E02** et **E03** au DFASM1.

A choisir en début de semestre dans la liste des enseignements optionnels proposés. A l'issue du DFASM2, l'étudiant devra avoir validé ou obtenu l'équivalence ou la dispense des 3 enseignements optionnels obligatoires.

Cf. les deux fascicules "Enseignements optionnels - 2019/2020" - 1er et 2ème semestres.

**V - UN SEMINAIRE OBLIGATOIRE**

Il s'agit du séminaire **S.2.8. - Organisation « des soins primaires »** organisé pendant le stage chez le médecin généraliste en DFASM1.

**VI - LIMITATION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU 2ème CYCLE**

Elle est précisée en page 71 du fascicule, sous peine d'exclusion des études.

**MODULE 03 A - MODULE INTEGRE AU STAGE DE PEDIATRIE  
ET DE CHIRURGIE INFANTILE  
DFASM1 / 1er BIMESTRE : OCTOBRE-NOVEMBRE 2019**

**I - GENERALITES**

Cet enseignement est dispensé au cours du stage obligatoire de pédiatrie et de chirurgie infantile pour les étudiants du **DFASM1** accomplissant, à **temps plein depuis octobre 2008**, leur stage hospitalier dans lesdits services durant le **1er quadrimestre**. Il concerne le **tiers** de la promotion de DFASM1 : étudiant(e)s des grilles de stages **Y2 (octobre + novembre) et V2 (décembre + janvier)**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module 03A en retard devront le présenter en novembre (Grille V2) ou en janvier (Grille Y2)

Les **cours/TD** ont lieu les **mercredis, jeudis et vendredis, de 15h à 18h**, à l'amphithéâtre de la Fondation Transplantation (l'Hôpital de Hautepierre) : cf. grille horaire (dates précisées ultérieurement).

Cet enseignement de **45h00** comporte :  
- 45h de TD (15 séances de 3h)

**II - THEMES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2ème CYCLE (à compter du 1er octobre 2013)**

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2ème cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECNi de fin de 2ème cycle à partir des ECNi 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.51-52) :

- 2-29 : Prématurité et retard de croissance intra-utérin : facteurs de risque et prévention
  - Expliquer les principaux facteurs de risque et les éléments de prévention.
  - Décrire les principales complications et les principaux facteurs pronostiques.
- 2-31 : Évaluation et soins du nouveau-né à terme
  - Réaliser un examen complet du nouveau-né à terme.
  - Reconnaître les situations nécessitant une prise en charge spécialisée.
  - Reconnaître et diagnostiquer une infection pendant le premier mois de vie.
  - Promouvoir la qualité des premiers liens affectifs parents-enfant.
  - Expliquer aux parents les bases de la puériculture et les informer des mesures de prévention à mettre en oeuvre dans les deux premières années de la vie.
- 2-43 : Problèmes posés par les maladies génétiques, à propos :
  - . d'une maladie chromosomique : la trisomie 21.
  - . d'une maladie génique : la mucoviscidose.
  - . d'une maladie d'instabilité : le syndrome de l'X fragile.
  - Expliquer les bases du conseil génétique, les possibilités de diagnostic prénatal (modalités et options de prise en charge dans le cadre d'une maladie d'une particulière gravité).
  - Expliquer la prescription des tests génétiques : organisation et aspects réglementaires (voir item 8).
  - Expliquer les problèmes liés à la maladie et les retentissements de l'arrivée d'un enfant souffrant de maladie génétique sur le couple et la famille.

- Diagnostiquer la trisomie 21, en connaître l'évolution naturelle et les principales complications.
- 2-44 : Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal. Dépistage des anomalies orthopédiques, des troubles visuels et auditifs. Examens de santé obligatoires. Médecine scolaire.  
Mortalité et morbidité infantiles.
  - Assurer le suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal.
  - Argumenter les modalités de dépistage et de prévention des troubles de la vue et de l'ouïe.
  - Argumenter les modalités de dépistage et de prévention des principales anomalies orthopédiques.
  - Connaître les modalités du dépistage de la luxation congénitale de la hanche au cours des six premiers mois.
  - Connaître la morphologie des membres inférieurs de l'enfant et son évolution au cours de la croissance.
  - Connaître les déformations du rachis de l'enfant et de l'adolescent, les modalités de leur dépistage, et leurs conséquences.
- 2-45 : Alimentation et besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant
  - Expliquer les besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant.
- 2-46 : Développement buccodentaire et anomalies
  - Dépister les anomalies du développement maxillo-facial et prévenir les maladies bucco-dentaires fréquentes de l'enfant.
- 2-47 : Puberté normale et pathologique
  - Expliquer les étapes du développement pubertaire normal, physique et psychologique.
  - Dépister une avance ou un retard pubertaire.
- 2-48 : Pathologie génito-scrotale chez le garçon et chez l'homme
  - Diagnostiquer un phimosis, une torsion de cordon spermatique, une hydrocèle, une cryptorchidie.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 2-49 : Troubles de la miction chez l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- ~~2-50 : Strabisme de l'enfant (enseigné au module 19B/DFASM2)~~
  - ~~- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.~~
- 2-51 : Retard de croissance staturo-pondérale
  - Diagnostiquer un retard de croissance staturo-pondérale.
- ~~2-52 : Boiterie chez l'enfant (enseigné au module 12B depuis octobre 2013)~~
  - ~~- Devant une boiterie chez l'enfant, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.~~
- 3-53 : Développement psychomoteur du nourrisson et de l'enfant : aspects normaux et pathologiques (sommeil, alimentation, contrôles sphinctériens, psychomotricité, langage, intelligence). L'installation précoce de la relation parents-enfant et son importance. Troubles de l'apprentissage (voir item 118).
  - Diagnostiquer une anomalie du développement somatique, psychomoteur, intellectuel et affectif.
  - Repérer précocement les dysfonctionnements relationnels et les troubles de l'apprentissage.

- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi dans les situations courantes.
- 3-54 : L'enfant handicapé : orientation et prise en charge (voir items 115, 117)
  - Argumenter les principes d'orientation et de prise en charge d'un enfant handicapé.
  - Connaître les filières de prise en charge médicale, médico-sociale et de scolarisation de l'enfant handicapé : décrire le rôle de la maison départementale des personnes handicapées et identifier les interlocuteurs du médecin dans le système éducatif.
- 3-55 : Maltraitance et enfants en danger. Protection maternelle et infantile
  - Repérer un risque ou une situation de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
  - Argumenter la démarche médicale et administrative nécessaire à la protection de la mère et de l'enfant.
- ~~4-83 : Troubles de la réfraction (enseigné au module 19B/DFASM2)~~
  - ~~- Diagnostiquer un trouble de la réfraction.~~
- 4-98 : Céphalée aiguë et chronique chez l'adulte et l'enfant
  - Diagnostiquer une céphalée aiguë et une céphalée chronique.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 4-103 : Épilepsie de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer les principales formes d'épilepsie de l'enfant et de l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
  - Décrire les principes de la prise en charge au long cours.
- 4-105 : Mouvements anormaux
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 4-107 : Troubles de la marche et de l'équilibre
  - Devant un trouble de la marche ou de l'équilibre, argumenter les hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Savoir rechercher une hydrocéphalie chronique.
- 5-134 : Douleur chez l'enfant : évaluation et traitements antalgiques
  - Savoir évaluer la douleur de l'enfant par les outils d'évaluation adaptés.
  - Repérer, prévenir, et traiter les manifestations douloureuses pouvant accompagner les pathologies de l'enfant.
  - Préciser les médicaments utilisables chez l'enfant selon l'âge, avec les modes d'administration, indications et contre-indications.
  - Connaître les moyens non médicamenteux utilisables chez l'enfant.
- 6-143 : Vaccinations
  - Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration.
  - Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale.
  - Savoir programmer un rattrapage vaccinal.
  - Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif.
  - Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins.
  - Argumenter la balance bénéfices/risques des principaux vaccins.
- 6-144 : Fièvre aiguë chez l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer la cause. Conduire le diagnostic étiologique d'une fièvre aiguë.
  - Connaître les indications et les modalités du traitement symptomatique d'une fièvre aiguë.
  - Identifier les situations d'urgence et celles imposant l'hospitalisation d'un patient fébrile.
- 6-148 : Méningites, méningoencéphalites chez l'adulte et l'enfant

- Connaître l'épidémiologie des méningites et encéphalites chez l'adulte et l'enfant.
- Diagnostiquer un purpura fulminans (voir item 328), une méningite, une méningoencéphalite.
- Connaître les principaux agents infectieux responsables de méningites, de méningoencéphalites, d'abcès cérébraux.
- Connaître la conduite à tenir dont le traitement en urgence face à un purpura fulminans, une suspicion de méningite ou de méningoencéphalite, au domicile, au cabinet médical et aux urgences hospitalières.
- Hiérarchiser les examens complémentaires en cas de suspicion de méningite, de méningoencéphalite.
- Interpréter le résultat d'un examen du liquide céphalorachidien.
- Connaître le traitement de première intention d'une méningite communautaire présumée bactérienne.
- Connaître les recommandations de la prophylaxie des infections à méningocoque dans l'entourage d'un cas de méningite à méningocoque.
- 6-151 : Infections broncho pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant
  - Connaître la prévalence et les agents infectieux.
  - Diagnostiquer les complications et connaître les critères d'hospitalisation ainsi que les traitements des bronchites aiguës, des bronchiolites, des exacerbations de BPCO et des pneumonies communautaires.
  - Connaître le traitement de la pneumonie à pneumocoque.
- ~~6-153 : Infections ostéo articulaires (IOA) de l'enfant et de l'adulte (enseigné au module 12B depuis octobre 2013)~~
  - ~~- Connaître les principaux agents infectieux responsables des IOA selon l'âge, le terrain et leur profil de résistance.~~
  - ~~- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une arthrite avec ou sans matériel, d'une ostéite avec ou sans matériel.~~
  - ~~- Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une infection osseuse sur pied diabétique.~~
- 6-157 : Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte
  - Interpréter les résultats des bandelettes urinaires et des examens cyto bactériologiques des urines
  - Diagnostiquer et traiter une cystite aiguë.
  - Connaître la conduite à tenir face à une cystite récidivante.
  - Diagnostiquer et traiter une pyélonéphrite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
  - Diagnostiquer et traiter une prostatite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
  - Expliquer la place de l'antibiothérapie chez un patient porteur d'une sonde urinaire.
- 6-159 : Coqueluche
  - Diagnostiquer une coqueluche.
  - Connaître l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
  - Connaître les recommandations en termes de prévention de la coqueluche.
- 6-160 : Exanthèmes fébriles de l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Diagnostiquer une rougeole, une rubéole, un mégalérythème épidémique, un exanthème subit, une mononucléose infectieuse, une scarlatine, un syndrome de Kawasaki.



- Connaître les principes de la thérapeutique et du suivi du patient.
- Connaître la conduite à tenir vis-à-vis de l'entourage autour d'un diagnostic de rougeole, rubéole, scarlatine, et les risques chez la femme enceinte.
- 6-161 : Oreillons
  - Connaître les arguments en faveur du diagnostic d'oreillons et de ses différentes complications.
- 6-164 : Infections à herpès virus du sujet immunocompétent
  - Diagnostiquer un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona chez le sujet immunocompétent
  - Connaître la conduite à tenir devant un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona et leurs complications les plus fréquentes.
  - Connaître les risques en cas d'infection chez la femme enceinte, le nouveau-né, le sujet atopique.
- 6-172 : Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant
  - Connaître les principaux agents infectieux causes de diarrhées.
  - Reconnaître les signes de gravité d'une diarrhée infectieuse.
  - Connaître les indications et savoir interpréter les résultats d'un examen bactériologique, virologique et parasitologique des selles.
  - Connaître les principes des traitements des diarrhées infectieuses.
  - Connaître les principes de prévention de la toxi-infection alimentaire et savoir la diagnostiquer.
  - Connaître les principes de la conduite à tenir en cas de toxi-infection alimentaire familiale ou collective.
- 7-184 : Hypersensibilité et Allergies respiratoires chez l'enfant et chez l'adulte. Asthme, rhinite
  - Expliquer la physiopathologie de l'asthme et de la rhinite.
  - Diagnostiquer une hypersensibilité respiratoire chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Diagnostiquer un asthme de l'enfant et de l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
  - Décrire les principes de la prise en charge au long cours.
  - Identifier le caractère professionnel d'une allergie respiratoire : démarche diagnostique étiologique, éviction du risque.
- 7-185 : Déficit immunitaire
  - Argumenter les principales situations cliniques et/ou biologiques faisant suspecter un déficit immunitaire chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Savoir diagnostiquer un déficit immunitaire commun variable.
- 7-199 : Dyspnée aiguë et chronique
  - Diagnostiquer une dyspnée aiguë chez l'adulte et l'enfant
  - Diagnostiquer une dyspnée chronique.
- 7-200 : Toux chez l'enfant et chez l'adulte (avec le traitement)
  - Devant une toux aiguë ou chronique chez l'enfant ou chez l'adulte, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 7-208 : Hémogramme chez l'adulte et l'enfant : indications et interprétation
  - Argumenter les principales indications de l'hémogramme, discuter l'interprétation des résultats et justifier la démarche diagnostique si nécessaire.
- 7-209 : Anémie chez l'adulte et l'enfant

- Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- Argumenter l'attitude thérapeutique dans les anémies carencielles et planifier leur suivi.
- 7-210 : Thrombopénie chez l'adulte et l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 7-211 : Purpuras chez l'adulte et l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 7-212 : Syndrome hémorragique d'origine hématologique
  - Diagnostiquer un syndrome hémorragique d'origine hématologique.
  - Interpréter les examens courants d'hémostase.
- 7-213 : Syndrome mononucléotique
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques devant un syndrome mononucléotique et justifier les premiers examens complémentaires les plus pertinents.
- 8-236 : Souffle cardiaque chez l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-245 : Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte. Complications
  - Diagnostiquer un diabète chez l'enfant et l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique nutritionnelle et médicamenteuse et planifier le suivi du patient (voir item 326).
  - Décrire les principes de la prise en charge au long cours.
  - Reconnaître les signes d'une rétinopathie diabétique à l'examen du fond d'oeil.
- 8-251 : Obésité de l'enfant et de l'adulte (voir item 69)
  - Diagnostiquer une obésité de l'enfant et de l'adulte.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-256 : Protéinurie et syndrome néphrotique de chez l'adulte et de l'enfant
  - Devant la découverte d'une protéinurie, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Devant un syndrome néphrotique chez l'enfant ou chez l'adulte, argumenter les hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents ; argumenter les principes du traitement symptomatique et de la surveillance du syndrome néphrotique et de ses complications.
- 8-257 : Hématurie
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-261 : Insuffisance rénale chronique chez l'adulte et l'enfant
  - Définir le stade d'une maladie rénale chronique.
  - Connaître les facteurs de progression des maladies rénales chroniques et les mesures thérapeutiques adaptées.
  - Diagnostiquer les complications des maladies rénales chroniques et connaître le principe de leur traitement.
  - Expliquer les modalités des traitements de suppléance de l'insuffisance rénale terminale.
- 8-267 : Douleurs abdominales et lombaires aiguës chez l'enfant et chez l'adulte
  - Diagnostiquer une douleur abdominale et lombaire aiguë chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-268 : Reflux gastro-oesophagien chez le nourrisson, chez l'enfant et chez l'adulte. Hernie

hiatale

- Diagnostiquer un reflux gastro-oesophagien et une hernie hiatale aux différents âges.
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-271 : Vomissements du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi de l'évolution.
- 8-275 : Ictère
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Diagnostiquer un ictère chez le nouveau-né, identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-279 : Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant
  - Diagnostiquer une maladie de Crohn et une recto-colite hémorragique.
- 8-280 : Constipation chez l'enfant et l'adulte (avec le traitement)
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-282 : Diarrhée chronique chez l'adulte et l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-283 : Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer une diarrhée aiguë chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
  - Diagnostiquer un état de déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-286 : Hernie pariétale chez l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer une hernie inguinale de l'enfant et de l'adulte.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 9-294 : Cancer de l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques
  - Expliquer les particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques des principaux cancers de l'enfant.
  - Les localisations d'organes suivantes sont des modèles d'application des principes généraux. Ces tumeurs seront envisagées dans le cadre de l'unité d'enseignement 9 ou dans une autre UE Selon les localisations, seront envisagées les tumeurs bénignes, les lésions précancéreuses et les tumeurs malignes. Les moyens thérapeutiques sont à connaître et pour les tumeurs les plus fréquentes (sein, colon-rectum, poumon, prostate) les stratégies thérapeutiques.
- 10-326 : Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant. Connaître pour chacune les mécanismes d'action de classe et des produits individuels, les principes du bon usage, les critères de choix d'un médicament en première intention, les causes d'échec, les principaux effets indésirables et interactions
  - Principales classes d'antibiotiques, d'antiviraux, d'antifongiques et d'antiparasitaires (voir item 173).
  - Anti-inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens
  - Antihypertenseurs (voir item 221).
  - Antithrombotiques (voir item 224).
  - Diurétiques (voir item 264).
  - Psychotropes (voir item 72).

- Hypolipémiants et médicaments du diabète (voir items 220, 245).
- Antalgiques (voir item 132).
- Contraceptifs, traitement de la ménopause et des dysfonctions sexuelles (voir item 35, 120, 122).
- Anticancéreux (voir item 291).
- 11-328 : État de choc. Principales étiologies : hypovolémique, septique (voir item 154), cardiogénique, anaphylactique
  - Diagnostiquer un état de choc chez l'adulte et chez l'enfant.
  - Prise en charge immédiate pré-hospitalière et hospitalière.
  - Reconnaître et traiter un choc méningococcique - purpura fulminans (posologies) (voir item 148).
- 11-332 : Principales intoxications aiguës
  - Diagnostiquer une intoxication par les psychotropes, les médicaments cardiotropes, le CO, l'alcool.
  - Connaître l'épidémiologie des intoxications chez l'enfant.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière.
- 11-340 : Malaise grave du nourrisson et mort subite
  - Diagnostiquer un malaise grave du nourrisson.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière.
  - Expliquer la définition de la mort subite du nourrisson, son épidémiologie, les facteurs de risque et de prévention, et les principes de la prise en charge de la famille.
- 11-341 : Convulsions chez le nourrisson et chez l'enfant
  - Diagnostiquer une convulsion chez le nourrisson et chez l'enfant.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière (posologies).
- 11-343 : Insuffisance rénale aiguë - Anurie
  - Diagnostiquer une insuffisance rénale aiguë (IRA) et une anurie.
  - Diagnostiquer une IRA fonctionnelle, obstructive et parenchymateuse ; connaître les principales causes des IRA.
  - Argumenter les principes du traitement et la surveillance des IRA.
- 11-349 : Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer un syndrome occlusif.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-351 : Appendicite de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer une appendicite chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-352 : Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte
  - Diagnostiquer une péritonite aiguë.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-354 : Détresse respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer un corps étranger du carrefour aéro-digestif et des voies aériennes
  - Diagnostiquer une détresse respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte
  - Identifier les situations d'urgences et planifier leur prise en charge pré hospitalière et hospitalière.

### III - TRAVAUX DIRIGES - MODULE 03A

#### 1 - Nombre de séances

Ce programme est enseigné sous la forme de **15 séances de 3h TD** selon le calendrier figurant dans les tableaux ci-après.

#### 2 - Contrôle continu

Les enseignements ont lieu :

- à l'amphithéâtre de la Fondation Transplantation, à l'hôpital de Hautepierre.
- les mercredi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00.
- sur les deux mois du bimestre

#### 3 - Polycopié

Pour la préparation des séances de TD et du contrôle continu, les étudiant(e)s pourront se procurer à l'Amicale de Médecine les **deux tomes du polycopié** rédigés par les enseignants. Ils seront également accessibles sur le site internet de la Faculté : <http://medecine.unistra.fr/>

### VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - MODULE 03 A

*Le calendrier de l'examen (avec horaire et répartition des étudiant(e)s dans les salles) est affiché dans la vitrine de la Faculté et est accessible sur le réseau INTERNET de la Faculté (code : <http://medecine.unistra.fr/>).*

*Les résultats sont affichés à la Faculté (sur les panneaux dans le hall d'entrée) et accessibles sur internet.*

**1 - a)** Examens le **jeudi 28 novembre 2019 \* à 10h00 (1<sup>ère</sup> session)** et le **mercredi 02 septembre 2020 à 10h00** (pour la session d'été de rattrapage) pour les étudiant(e)s de la grille **Y2** du DFASM1 (ou de V2 du DFASM2) (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sessions).

**b)** L'examen écrit terminal, sur tablette, noté **sur 20**, d'une durée de **1h15**, comprend :

- **2 DP** (dossiers progressifs) de 30 mn comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
  - **15 QI** (questions isolées) en 0h15, notées **sur 5**
- Chaque question et chaque QI doit comporter 5 items (A à E)

\* Date précisée sous réserve de modifications

c) A la session de **septembre**, la validation portera sur l'épreuve écrite repassée.

d) Pour les **étudiant(e)s** ayant choisi la **grilles de stage U2** (stage août-septembre), l'examen se déroulera le mercredi 02 septembre 2020 à 10h00 :

- **2 DP** (dossiers progressifs) de 30 mn comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
  - 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées **sur 5**
- Chaque question et chaque QCM doit comporter **5 items** (A à E)

Cette 1<sup>ère</sup> session se déroule en même temps que l'examen dit de rattrapage pour les étudiant(e)s ajourné(e)s à l'issue des bimestres précédents (d'octobre à fin juillet).

La **2ème session** de rattrapage pour les étudiant(e)s de la **grille U2** se déroulera le **mercredi 09 septembre 2020 \* à 10h00**, pour l'examen écrit : cf. paragraphe VI, d.

\* Date précisée sous réserve de modifications

e) Les **étudiants redoublants** ayant validé ce stage et échoué au module, devront repasser l'épreuve écrite.

**2 - Le passage dans l'année supérieure (en DFASM2)** exige la validation :

- des **3 périodes de 2 mois de stage à plein temps** du DFASM1
- de tous les modules afférents au DFGSM3 (M09, M12A, M12B, M13) et au DFASM1 (M03A ; M54, M06, M07A, M14 ; M18B, M11B et **M19N**).
- Cependant **la dette** d'un module **est autorisée**.

Par ailleurs, les validations des séminaires et des deux enseignements optionnels (E02 et E03) et de l'épreuve de lecture critique d'article du DFASM1 / LCA2 ne sont pas exigées pour déterminer ce passage en 5ème année. Leur validation sera cependant requise pour l'entrée en DFASM3 (6ème année).

**3 - Limitation du nombre d'inscriptions en 2ème cycle** : Cf. page

## VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MODULE 03 A / DFASM1

### Coordonnateur :

Mme Dre ROSSIGNOL Sylvie : sylvie.rossignol@chru-strasbourg.fr

### Collaborateurs :

#### Professeur(e)s

BECMEUR François (6)	: Francois.Becmeur@chru-strasbourg.fr
Mme Pre DANION Anne (9)	: anne.danion@chru-strasbourg.fr
Mme Pre ENTZ-WERLE Natacha (3)	: Natacha.Entz-Werle@chru-strasbourg.fr
GICQUEL Philippe (6)	: philippe.gicquel@chru-strasbourg.fr
KUHN Pierre	: pierre.kuhn@chru-strasbourg.fr
LAUGEL Vincent (1)	: vincent.laugel@chru-strasbourg.fr
Mme Pre PAILLARD Catherine (3)	: catherine.paillard@chru-strasbourg.fr
RAUL Jean-Sébastien (11)	: js.raul@unistra.fr
SAUER Arnaud (7)	: arnaud.sauer@chru-strasbourg.fr

**Docteur(e)s**

ASTRUC Dominique (2)	: dominique.astruc@chru-strasbourg.fr
Mme Dr ABI-WARDE Marie-Thérèse	: marie-therese.abiwarde@chru-strasbourg.fr
BONNEMAINS Laurent	: bonnemains@unistra.fr
Mme Dre CAILLAUD Caroline	: caroline.caillaud@chru-strasbourg.fr
Mme Dre de SAINT-MARTIN Anne (1)	: Anne.DESAINTMARTIN@chru-strasbourg.fr
ESCANDE Benoît (2)	: benoit.escande@chru-strasbourg.fr
Mme GAZZANO Elise (8)	: elise.gazzano@chru-strasbourg.fr
Mme Dre GEROUT Anne-Cécile (5)	: anne-cecile.gerout@chru-strasbourg.fr
Mme Dre HELMS Pauline (1)	: pauline.helms@chru-strasbourg.fr
Mme Dre KOOB Meriam (5)	: meriam.koob@chru-strasbourg.fr
Mme Dre KRIEGER Pascale (1)	: pascale.krieger@wanadoo.fr
LIVOLSI Angelo (1)	: Angelo.Livolsi@chru-strasbourg.fr
Mme Dre MANSILLA Marie (1)	: marie.mansilla@chru-strasbourg.fr
Mme Dre MERIOT Marie-Emmanuelle	: marie-emmanuelle.meriot@chru-strasbourg.fr
Mme Dre REBEUH Julie (1)	: julie.rebeuh@chru-strasbourg.fr
Mme Dre SOSKIN Sylvie	: sylvie.soskin@chru-strasbourg.fr
TCHOMAKOV Dimitar (3)	: Dimitar.Tchomakov@chru-strasbourg.fr
Mme Dre TERZIC Joëlle (1)	: joelle.terzic@chru-strasbourg.fr
Mme Dre WEISS Laurence (1)	: laurence.weiss@chru-strasbourg.fr
Mme Dre ZALOSZYC Ariane (1)	: ariane.zaloszyc@chru-strasbourg.fr
Mme Dre ZORES Claire	: claire.zores@chru-strasbourg.fr

- (1) Service de Pédiatrie I-HP (2) Service de Pédiatrie II-HP
- (3) Service de Pédiatrie III-HP
- (4) Service de Radiologie II-HP
- (5) Pharmacie-HP
- (6) Service de Chirurgie Pédiatrique – HP
- (7) Service d’Ophtalmologie – NHC
- (8) Service d’ORL – HP
- (9) Service de psychothérapie pour enfants et adolescents – HC
- (10) Neurochirurgie – HP
- (11) Médecine légale - FAC

**MODULE 54 - VIEILLISSEMENT ET MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION  
DFASM1 / 1er BIMESTRE : OCTOBRE-NOVEMBRE 2019**

**I - GENERALITES**

Le module 05 - Vieillissement enseigné au cours du 1<sup>er</sup> semestre depuis octobre 2008 et le module 04 - Handicap, Incapacité, Dépendances, au 2<sup>ème</sup> semestre depuis 2008 ont fusionné à partir d'octobre 2015 pour créer un nouveau module **M54 - Vieillissement et Médecine physique et de réadaptation** qui est programmé au cours du 1<sup>er</sup> semestre de la 4<sup>ème</sup> année, **par périodes de 2 mois**. Ce nouveau programme est entré en vigueur en octobre 2013 puis octobre 2015.

La première période du **1er octobre au 30 novembre 2019** concerne les étudiants de DFASM1 des grilles de stage **U2 + V2 + W2**.

La seconde période, du **1er décembre 2019 au 31 janvier 2020**, concerne les étudiants de DFASM1 des grilles **X2, Y2 et Z2**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard devront le présenter en novembre (Grilles X2-Y2-Z2) ou en janvier (Grilles U2-V2-W2).

Pour chacune de ces périodes, ce module comporte **14h** d'enseignement réparties en :

- 6 séances de travaux dirigés (TD) - 2 heures chacune :
  - o Items: 115, 116, 118: Pr ME. Isner-Horobeti
  - o Items: 126, 128, 129, 130: Prs T. Vogel, G. Kaltenbach
- 1 séminaire - 3 heures - Items, 119, 126 - Prs T. Vogel, G. Kaltenbach,
- 2 tables rondes - 2 heures chacune
  - o Item 120 - Prs B. Langer, G. Kaltenbach, T. Vogel
  - o Item 127 - ORL - Prs A. Charpiot, G. Kaltenbach, T. Vogel

Ce module 54 fait partie depuis octobre 2015 du **Bloc A**.

**II - THEMES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2<sup>ème</sup> CYCLE  
(à compter du 1er octobre 2013)**

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2<sup>ème</sup> cycle à partir des ECN 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.51-52).

● **Gériatrie**

- 5-119 : Vieillissement normal : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels. Données épidémiologiques et sociologiques. Prévention du vieillissement pathologique.
  - Expliquer les aspects fonctionnels, biologiques et psychologiques du vieillissement normal.
  - Exposer les principes de la prévention des maladies et des troubles dont l'incidence augmente avec l'âge.
  - Décrire les conséquences sociales et économiques de l'évolution de la pyramide des âges.
- 5-120 : Ménopause et andropause
  - Diagnostiquer la ménopause et ses conséquences pathologiques.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi d'une femme ménopausée
  - Diagnostiquer une andropause pathologique.
- 5-126 : La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques
  - Expliquer les concepts de vieillissement pathologique, de poly-pathologie et de vulnérabilité en gériatrie.



- Décrire les particularités sémiologiques, physiques et psychiques de la personne âgée malade.
- Définir le raisonnement thérapeutique en gériatrie et citer les principales règles générales de prescription chez le sujet âgé.
- Polymédication et iatrogénèse chez la personne âgée (voir item 319).
- Syndrome de fragilité.
- 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre (voir item 107)
  - Particularités chez le sujet âgé et argumenter le caractère de gravité des chutes et décrire la prise en charge.
- 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé (voir item 106)
  - Orientation diagnostique devant des troubles cognitifs du sujet âgé et principales causes.
- 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
  - Évaluer le niveau d'autonomie et de dépendance du sujet âgé.
  - Dépister les facteurs de risque de perte d'autonomie et argumenter les mesures préventives à mettre en oeuvre.
- **Médecine physique et de Réadaptation**
- 5-115 : La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
  - Connaître les principes de la législation française vis-à-vis de la compensation du handicap et de l'accessibilité (Loi du 11 février 2005), et leurs conséquences sur les pratiques médicales (voir item 54).
  - Évaluer au plan clinique et fonctionnel une incapacité ou un handicap d'origine motrice, cognitive, sensorielle, viscérale ou génito-sphinctérienne (déficit, limitation d'activité et de participation).
  - Analyser les principales situations de handicap par l'examen clinique, les questionnaires, les échelles génériques ou spécifiques, et les principales techniques instrumentales utilisées en pratique courante.
  - Acquérir les bases d'évaluation du pronostic et du traitement d'une affection incapacitante sur la base des notions générales de plasticité sous-tendant la récupération fonctionnelle.
  - Savoir organiser le retour ou le maintien à domicile d'une personne handicapée. Connaître les principales aides humaines professionnelles pouvant intervenir au domicile de la personne handicapée.
  - Analyser les implications du handicap en matière d'orientation professionnelle et son retentissement social.
  - Favoriser le maintien au travail : connaître les bases de l'organisation de la formation professionnelle et de maintien à l'emploi des personnes handicapées (Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH), le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Pôle emploi).
- 5-116 : Complications de l'immobilité et du décubitus. Prévention et prise en charge
  - Expliquer les principales complications de l'immobilité et du décubitus.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 5-118 : Principales techniques de rééducation et de réadaptation (voir item 53)
  - Argumenter les principes d'utilisation des principales techniques de rééducation et de réadaptation, en planifier le suivi médical et argumenter l'arrêt de la rééducation.
  - Savoir prescrire la masso-kinésithérapie et l'orthophonie.

- Connaître le rôle et les principales compétences des différents professionnels de santé dans le projet de rééducation-réadaptation d'une personne en situation de handicap.

● **Seront enseignés dans d'autres modules :**

Les items 124 (ostéopathies fragilisantes) et 125 (arthrose) seront traités dans le module 12B (Appareil Locomoteur)

Les items 121 (Troubles de la miction et incontinence urinaire de l'adulte et du sujet âgé), 122 (Troubles de l'érection), 123 (hypertrophie bénigne de la prostate) seront traités dans le module 15 (Pathologies de l'Appareil Urinaire)

L'item 127 (DMLA / Cataracte) sera traité dans le module 19S.

**III - TABLES RONDES (4h) - MODULE 54 (Vieillesse)**

Deux tables rondes de 2h00 chacune sont consacrées :

- au vieillissement de l'appareil auditif et cochléo-vestibulaire (thèmes 4-87 et 5-127)
- à la ménopause et à l'andropause (thème 5-120)

<b>Grilles U2+V2+W2</b>
<b>Table ronde N°1 (2h00) / Pre CHARPIOT et Prs KALTENBACH et VOGEL</b> Vieillesse de l'appareil auditif et cochléo-vestibulaire (items 4-87 et 5-127 / ORL)
<b>Table ronde N°2 (2h00) / Prs KALTENBACH, LANGER et VOGEL</b> Ménopause et andropause (thème 5-120)

**IV - SEMINAIRE (3h) - MODULE 54 (Vieillessement)**

Un séminaire sera consacré :

- au vieillissement normal et à la personne âgée malade.

Les étudiants devront respecter la date attribuée à leur grille de stage.

Grilles U2+V2+W2
<p><b>Séminaire (3h00) :</b> cf. programme page suivante            Prs KALTENBACH et VOGEL            - La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques (item 5-126), - Vieillessement normal : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels. Données épidémiologiques et sociologiques.            Prévention du vieillissement pathologique (item 5-119)</p>

**Séminaire de Gériatrie du Mercredi 17 octobre 2019**

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

Lieu : « sera précisé via l'ENT (emploi du temps) »/SOUS RESERVE : Amphi Anatomie - HC

Horaires : 16h-15-19h-15

**Items i-ECN :**

119: Vieillessement normal : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels. Données épidémiologiques et sociologiques. Prévention du vieillissement pathologique

126 : La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques

**Organisation du séminaire**

16h15 : L'histoire de Mme C., 60 ans.... : Thomas Vogel ; 10 min.

16h25 : La situation démographique actuelle et les prévisions démographiques futures en France : Thomas Vogel ; 15 min.

16h40 : Mme C. à 65 ans .....l'histoire continue : Thomas Vogel ; 5 minutes

16h45 : Prévention du vieillissement pathologique : concept du vieillissement réussi : Georges Kaltenbach ; 45 min.

17h30 : Mme C. à 75 ans.....l'histoire continue : Thomas Vogel ; 10 minutes.

17h 40 : Spécificité gériatrique : la fragilité, description du concept et exemples pratiques en gériatrie : Thomas Vogel ; 45 min.

18h25 : Mme C. à 85 ans..... l'histoire continue : Thomas Vogel ; 5 minutes.

18h30 : Particularités sémiologiques de la personne âgée : Thomas Vogel ; 15 min.

18h45 : Particularités thérapeutiques de la personne âgée : Thomas Vogel ; 30 min.

**VI - TRAVAUX DIRIGES - MODULE 54****1. Nombre de séances**

**a)** Le programme est enseigné sous la forme de **6 séances de 2h TD** pour 6 groupes d'étudiant(e)s selon le calendrier figurant dans le tableau ci-après et répartis en fonction de leur grille de stage :

- octobre et novembre : Grilles U2+V2+W2 (cf. paragraphe V)

- décembre et janvier : Grilles X2+Y2+Z2 (cf. 2<sup>ème</sup> bimestre)

**Le respect de cette répartition est impératif : le contrôle continu ne sera pas noté pour les étudiants qui auront suivi des séances de TD non attribuées à leur grille de stage.**

**b)** Les étudiants de **DFASM2 des grilles X2+Y2+Z2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et présenteront l'examen en novembre.

**2.a Contrôle continu : (MPR)**

Au début de chacune des deux séances de MPR – **cf TD n°5 et TD n°6** en petits groupes est organisé un **examen de contrôle continu** (de 14h à 14h15 ou de 16h15 à 16h30) sous la forme de 4 QCM ou 1 ou 2 questions rédactionnelles succinctes (QRS), de 10 minutes au total, qui donne lieu à **notation**. Dès la fin de cette épreuve, tout étudiant arrivé en retard ne pourra participer au contrôle continu. Les étudiant(e)s qui quitteront la salle à l'issue du contrôle continu n'auront pas leurs copies corrigées. Les étudiants redoublants ne sont pas dispensés du contrôle continu. La note du contrôle continu **ne peut être reportée** sur la session de septembre de la même année ni sur les sessions des années suivantes.

**2.b Contrôle continu : (Vieillessement) : NOUVEAUTE sur SIDES (à domicile)**

**Pour toutes les séances de TD du 1<sup>er</sup> bimestre et du 2<sup>e</sup> bimestre, le contrôle continu est réalisé par chaque étudiant à domicile avant la séance sur la plate-forme SIDES (uniquement pour les TD de « vieillissement » (TD n° 1 à 4)**

**Chaque séance comporte : 4 à 10 QRM (question réponses multiples)**

### NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus :

\* ATTENTION : 1<sup>er</sup> semestre (à compter de 2019-19) : 07A (tous les TD) + 'TD 'vieillessement'54 et au 2<sup>e</sup> semestre 11B « urgences et détresse » :

**NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus : TD des modules vieillissement Modules 54 et Tous les TD du module 07A) : Expérimentation du contrôle continu sur SIDES, (se fera 'à domicile' et compte dans la note finale, au même titre que les contrôles continus 'en cours', lors des TD notés.**

Programme sur l'ensemble des chapitres des prérequis.

**N.B. : Aucun changement de groupe n'est possible (pour pouvoir se connecter).**

N.B. : Ce contrôle continu sera noté au même titre que le contrôle continu réalisé en début de séance des autres TD. L'accès à la plateforme SIDES sera ouvert 7 jours précédents le TD (week end inclus), et sera fermé le matin du cours à 8h00. **Il est par conséquent impératif de répondre au contrôle continu pour la séance du cours, (sans possibilité de changer de groupe de TD, déterminé en début d'année par le choix de grilles).**

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrit en fonction de votre grille en vous connectant sur le site de la faculté, dans l'onglet : examen / **listes d'appel des contrôles continus**

**ATTENTION : Tous les étudiants 'erasmus' seront automatiquement inscrits aux groupes de TD et devront donc se connecter avant le 1<sup>er</sup> cours. Ils pourront ensuite choisir ou non de participer aux TD de la grille de leur choix en fonction de leur programme de cours. Pour valider le contrôle continu, ils doivent vérifier la date du premier groupe de TD pour chaque item différent sur l'ENT (emplois du temps).**

**Pour le 1<sup>er</sup> groupe de TD vous ne disposerez que du week end, si votre premier cours a lieu lundi 1<sup>er</sup> octobre (en raison du choix des grilles), par la suite vous disposerez de 7 jours, avant chaque TD pour vous connecter.**

La 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve a lieu lors de la dernière semaine du mois de novembre et comporte des **épreuves écrites** notées sur 18. Toute note **aux épreuves écrites inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points obtenus après intégration des notes du contrôle continu.

**b) En cas de non-respect** des dates de TD attribuées à la grille, **l'épreuve de contrôle continu correspondante ne sera ni corrigée, ni notée** et ne pourra donc intervenir dans le calcul pour la validation du module.

### 3. Documents de référence

Les documents de référence à consulter pour préparer l'enseignement des TD et des contrôles continus du module 54 sont les suivants :

- **Gériatrie - Items : 119, 126, 128, 129, 130**

Livre de Gériatrie du CNEG (Collège National des Enseignants en Gériatrie) accessible au lien : Lien vers les chapitres du livre Gériatrie : Collège national des enseignants en gériatrie.

**- Gynécologie - Item 120**

Maintien du document dans le photocopie local transmis à l'Association Amicale des Etudiants en Médecine de Strasbourg (AAEMS) : voir ci-dessous.

- MPR - item 115-116-118 : <http://www.cofemer.fr/>

- ORL - item 127 (report en DFASM2 / 19B / Ophtalmologie)

Photocopie nationale accessible au lien :

<http://umvf.univ-nantes.fr/orl/enseignement/surdite/site/html/index.html>

**4. Thèmes du prérequis pour les T.D.**

Pour le contrôle continu organisé au début de chaque séance de TD, les étudiant(e)s doivent apprendre sur le photocopie officiel, le prérequis selon les indications suivantes :

- **TD N°1** : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre.
  - **TD N°2** : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
  - **TD N°3** : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé
  - **TD N°4** : Item 5-126: Polypathologie et fragilité
  - **TD N°5** : Item 5-115 : La personne handicapée : évaluation fonctionnelle et thérapeutique  
    - et a) Handicap moteur, viscéral et génito-sphinctérien. Retour à domicile.
  - **TD N°6** : Orientation professionnelle. Maintien au travail  
    - b) Orientation et prise en charge de l'enfant handicapé
- Item 5-118 : Principales techniques de rééducation et de réadaptation  
 Item 5-116 : Complications de l'immobilité et du décubitus. Prévention et prise en charge

**5. Le Calendrier** des séances de TD, des tables rondes et du séminaire figure dans l'emploi du temps/ENT).

Enseignants	N° TD (cf ENT) :
Pr Kaltenbach Georges	TD n°1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
Pr Vogel Thomas	TD n° 1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
Dr Hunyadi Catherine	TD n°1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
Dr Kiesmann Michèle	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
Pr Vogel Thomas	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
Dr Fernandez Catherine	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
Pr Vogel Thomas	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité
Pr Vogel Thomas	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité

<b>Dr Berthel Mathieu</b>	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité
<b>Pr Berthel Mathieu</b>	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
<b>Dr Blum Chloe</b>	TD n°6 : Items 5-118/5-116
	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
<b>Dr Blum Chloe</b>	TD n°6 : Items 5-118/5-116
<b>Pr Isner-Horobeti Marie-Eve</b>	TD n°6 : Items 5-118/5-116
	TD n°1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
	TD n°1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
<b>Pr Vogel Thomas</b>	TD n°1 : Item 5-128 : Troubles de la marche et de l'équilibre
	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
<b>Pr Vogel Thomas</b>	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
<b>Pr Kaltenbach Georges</b>	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité
<b>Pr Kaltenbach Georges</b>	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
<b>Dr Blum Chloe</b>	TD n°6 : Items 5-118/5-116
	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé
	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
<b>Dr Fernandez Catherine</b>	TD n°3 : Item 5-130 : Autonomie et dépendance chez le sujet âgé.
<b>Pr Vogel Thomas</b>	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité
<b>Pr Isner-Horobeti Marie-Eve</b>	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
	TD n°6 : Items 5-118/5-116
	TD n°4 : Item 5-126 : Polypathologie et fragilité
<b>Dr Vidal Clemence</b>	TD n°6 : Items 5-118/5-116
<b>Dr Vidal Clemence</b>	TD n°5 : Item 5-115 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique
<b>Dr Kiesmann Michèle</b>	TD n°2 : Item 5-129 : Troubles cognitifs du sujet âgé

**V - MODULE 54 - VIEILLISSEMENT ET MEDECINE PHYSIQUE ET READAPATION / DFASM1**  
**■ OCTOBRE- NOVEMBRE 2019 / GRILLES U2+V2+W2**

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

**VII - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - MODULE 54**

*Le calendrier de l'examen (avec horaire et répartition des étudiant(e)s dans les salles) est affiché dans la **vitrine du Hall de la Faculté** et est accessible sur le réseau **INTERNET** de la Faculté (code : <http://medecine.unistra.fr/>).*

*Les résultats sont affichés à la Faculté (sur les panneaux dans le hall d'entrée) et accessibles sur le site **INTERNET** de la Faculté.*

- 1 - a)** Les examens organisés **le lundi 25 novembre 2019 \***, à **10h00 (1<sup>ère</sup> session)** et en septembre (pour la session de rattrapage) concernent les étudiants de DFASM1 des grilles **U2+V2+W2** et de DFASM2 (Grilles X2+Y2+Z2) ayant ce module en retard.

\* Date précisée sous réserve de modifications

**b)** L'examen comprend :

- **une 1<sup>ère</sup> partie** correspondant au contrôle continu. La note **sur 2** est déterminée en prenant en compte les "n-1" meilleures notes, soit sur les 5 meilleurs TD. Les étudiants de DFASM2 (X2+Y2+Z2) ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et présenteront l'examen en novembre. Les redoublants du DFASM1 ne sont pas dispensés du contrôle continu.
- **une 2<sup>ème</sup> partie sur tablette** avec :
  - **un examen écrit terminal**, noté **sur 18**, d'une durée de **1h15**, comprenant :  
**2 DP** (dossiers progressifs : 1 sur le vieillissement et 1 MPR) de 30 mn comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 14**
  - **15 QI** (questions isolées : 8 vieillissement et 7 MPR) en 0h15, notées **sur 4**  
 Chaque question et chaque QI doit comporter 5 items (A à E)

**c)** Toute note obtenue **aux épreuves écrites** de la 2<sup>ème</sup> partie **inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points calculés après intégration des notes du contrôle continu. Dans ce cas, l'étudiant(e) doit représenter lors de la session de septembre les épreuves écrites.



**d)** A la session de **septembre**, la validation porte sur l'épreuve écrite repassée. La note du contrôle continu n'intervient plus dans ce calcul. La durée de l'examen **sur tablette** est de **1h15** comprenant :

- 2 DP (dossiers progressifs : 1 sur le vieillissement et 1 MPR) de 30 mn chacun comportant mn comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
  - 15 QI (questions isolées : 8 vieillissement et 7 MPR) en 0h15, notées **sur 5**
- Chaque question et chaque QI doit comporter 5 items (A à E)

**2 - Le passage dans l'année supérieure (en DFASM2)** exige la validation :

- des **3 périodes de 2 mois de stage à plein temps** du DFASM1
- de tous les modules afférents au DFGSM3 (M09, M12A, M12B, M13) et au DFASM1 (M03A ; M54, M06, M07A, M14 ; M18B, M11B et **M19N**).
- Cependant **la dette** d'un module **est autorisée**.

Par ailleurs, les validations des séminaires et des deux enseignements optionnels (E02 et E03) et de l'épreuve de lecture critique d'article du DFASM1 / LCA2 ne sont pas exigées pour déterminer ce passage en 5ème année. Leur validation sera cependant requise pour l'entrée en DFASM3 (6ème année).

**3 - Limitation du nombre d'inscriptions au 2e cycle :** Cf. page .

#### VIII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MODULE 54 / DFASM1

##### **Coordonnateurs :**

Pr VOGEL Thomas++

thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

aurore.chatelier@chru-strasbourg.fr

Mme Dre ISNER-HOROBETI Marie-Eve

marie-eve.isner@ugecam-alsace.fr

marieeve.isner@gmail.com

virginie.klein@ugecam.assurance-maladie.fr

Secrétariat

celine.walther@ugecam-alsace.fr

##### **Collaborateurs :**

##### **Professeur(e)s Associés**

Mme Pr CHARPIOT Anne

anne.charpiot@chru-strasbourg.fr

stephanie.gil@chru-strasbourg.fr

Pr KALTENBACH Georges++

Georges.Kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Pr LANGER Bruno

Bruno.Langer@chru-strasbourg.fr

##### **Autres collaborateurs**

Dr BERTHEL Mathieu

mathieu.berthel@ugecam-alsace.fr

Dre FERNANDEZ Catherine++

catherine.fernandez@chru-strasbourg.fr

Dre GALLO-IMPERIALE Delphine++

delphine.gallo@chru-strasbourg.fr

Dre JEHL Catherine++

catherine.jehl@chru-strasbourg.fr

Dr KARCHER Patrick

patrick.karcher@chru-strasbourg.fr

Dre KIESMANN Michèle++

michele.kiesmann@chru-strasbourg.fr

Dre MARTIN-HUNYADI Catherine++	Catherine.Hunyadi@chru-strasbourg.fr
Dr MUHL	
Dr PERISSE Jérémie	jeremie.perisse@chru-strasbourg.fr
Dr WEILL François	francois.weill@chru-strasbourg.fr

• **Validants SIDES**

Le binôme responsable de la validation des dossiers pour SIDES

Pr VOGEL Thomas	thomas.vogel@chru-strasbourg.fr
Mme Dre ISNER-HOROBETI Marie-Eve	marie-eve.isner@ugecam-alsace.fr

**MODULE 06 - DOULEUR.SOINS PALLIATIFS.MORT.ACCOMPAGNEMENT.ANESTHESIE  
DFASM1 / 1er BIMESTRE : OCTOBRE-NOVEMBRE 2019**

**I - GENERALITES**

Ce module est enseigné au cours du 1er semestre de la 4ème année, **en 2 périodes de 2 mois** depuis octobre 2008. Le nouveau programme du DFASM1 est entré en vigueur en octobre 2013.

La première période du **1er octobre au 30 novembre 2019** concerne les étudiants de DFASM1 des grilles de stage **U2 + V2 + W2**.

La seconde période, du **1er décembre 2019 au 31 janvier 2020**, concerne les étudiants de DFASM1 des grilles **X2, Y2 et Z2**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard devront le présenter en novembre (Grilles X2-Y2-Z2) ou en janvier (Grilles U2-V2-W2).

Pour chacune de ces 2 périodes, ce module comporte **17h00** d'enseignement réparties en :

- 4h de cours magistraux
- 10h de T.D. (5 séances de 2h de TD) pour 6 groupes d'étudiants.
- 1 séminaire S.2.5 - Douleurs et soins palliatifs (3h) (depuis 2011-2012)

Abréviation : **AN**

Ce module fait partie depuis octobre 2008 du **Bloc A**.

**II - THEMES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2ème CYCLE**

**(à compter du 1er octobre 2013)**

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2ème cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2ème cycle à partir des ECN 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.51-52) :

- 5-131 : Bases neurophysiologiques, mécanismes physiopathologiques d'une douleur aiguë et d'une douleur chronique.
  - Reconnaître et évaluer une douleur aiguë et une douleur chronique (douleurs nociceptives, neuropathiques et dysfonctionnelles), chez l'adulte et la personne âgée / peu communicante.
- 5-132 : Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses.
  - Argumenter la stratégie de prise en charge globale d'une douleur aiguë ou chronique chez l'adulte.
  - Connaître et prescrire les thérapeutiques antalgiques médicamenteuses et non médicamenteuses (voir item 326).
  - S'assurer de l'efficacité d'un traitement antalgique et l'adapter en fonction de l'évaluation..
- 5-133 : Anesthésie locale, locorégionale et générale.
  - Argumenter les indications, les modalités, les contre-indications et les risques d'une anesthésie locale, locorégionale ou générale.
  - Connaître l'analgésie obstétricale.
  - Préciser les obligations réglementaires à respecter avant une anesthésie.
- 5-134 : Douleur chez l'enfant : évaluation et traitements antalgiques.
  - Savoir évaluer la douleur de l'enfant par les outils d'évaluation adaptés.
  - Repérer, prévenir, et traiter les manifestations douloureuses pouvant accompagner les pathologies de l'enfant.

- Préciser les médicaments utilisables chez l'enfant selon l'âge, avec les modes d'administration, indications et contre-indications.
  - Connaître les moyens non médicamenteux utilisables chez l'enfant.
- 5-136 : Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (1). Principaux repères cliniques. Modalités d'organisation des équipes, en établissement de santé et en ambulatoire.
    - Identifier une situation relevant des soins palliatifs.
    - Connaître les étapes d'une démarche de soins, de traitement et d'accompagnement du patient et de son entourage lors des situations les plus fréquemment rencontrées en phase palliative ou terminale des maladies graves, chroniques ou létales : acquérir les compétences nécessaires en soins palliatifs pour faire face aux situations les plus fréquemment rencontrées lors des phases palliatives ou terminales des maladies graves, chroniques ou létales (traitement des symptômes respiratoires, digestifs, buccaux, neurologiques, psychiatriques, agoniques...).
    - Connaître l'organisation des soins palliatifs en France et savoir faire appel à des équipes ressource ou à des services de recours.
  - 5-137 : Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (2). Accompagnement de la personne malade et de son entourage. Principaux repères éthiques.
    - Se comporter de façon appropriée avec une personne atteinte de maladie létale. Savoir communiquer avec les personnes malades et leurs proches lorsque la visée principale des traitements devient palliative. Connaître les mécanismes psycho-adaptatifs du patient atteint de maladie grave. Connaître des repères pour être en relation et accompagner une personne malade et son entourage.
    - Se comporter de façon adaptée lorsqu'un patient formule un refus de traitement ou un souhait de mourir.
    - Aborder les questions éthiques, légales et sociétales posées lors des phases palliatives ou terminales d'une maladie grave, chronique ou létale.
    - Participer à une délibération, personnelle et collective, et à une prise de décision dans les situations où se pose un questionnement relatif à des investigations, des orientations de traitements (notion de proportionnalité) : hydratation ou nutrition artificielles, transfusion, antibiotique, corticoïdes, anticoagulants, chimiothérapies.
  - 5-138 : Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (3). La sédation pour détresse en phase terminale et dans des situations spécifiques et complexes en fin de vie. Réponse à la demande d'euthanasie ou de suicide assisté.
    - Connaître les indications de la sédation.
    - Savoir délibérer individuellement et collectivement pour aboutir à une décision de sédation.
    - Savoir mettre en oeuvre et évaluer les effets d'une sédation pour un patient atteint de maladie létale.
    - Comprendre la distinction entre une sédation pour détresse en phase terminale et une euthanasie.
    - Savoir analyser une demande d'euthanasie ou de suicide assisté et apporter par tous les moyens légaux une réponse à la détresse qui sous-tend une telle demande.
  - 5-139 : Connaître les aspects spécifiques des soins palliatifs en pédiatrie.
    - Évaluer les symptômes.

- Connaître les soins, les traitements, l'accompagnement d'un enfant et de son entourage lors des phases avancées de maladies létales.
- Connaître les spécificités des soins palliatifs associés aux situations de maternité, périnatalité, réanimation néonatale.
- Connaître les caractéristiques du deuil périnatal.
- Connaître les soins palliatifs auprès des enfants en situation de handicap évolutif.
- 5-140 : Connaître les aspects spécifiques des soins palliatifs en réanimation.
  - Décrire la procédure collégiale et la décision médicale relative à l'introduction, la limitation, et l'arrêt des thérapeutiques actives.
- 5-141 : Deuil normal et pathologique
  - Distinguer un deuil normal d'un deuil pathologique et argumenter les principes de prévention et d'accompagnement.

Pour chaque item ECNi, nous précisons l'ouvrage de référence à partir duquel seront élaborées les questions d'examen. Cette proposition répond à la demande récurrente des étudiants d'avoir un seul support de cours pour les examens facultaires et les épreuves classantes nationales.

Pour la valence Anesthésie-Réanimation, la référence est le Référentiel mis en ligne et maintenu par le Collège National des Enseignants d'Anesthésie et de Réanimation (CESAR, Version 2015), accessible gratuitement sans identification préalable nécessaire à l'adresse suivante : <http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea> et indiqué après chaque item concerné dans la liste ci-dessous par l'acronyme CESAR.

Pour la valence Douleur – Soins Palliatifs, la référence est le Référentiel national rédigé conjointement par les enseignants de la Société Française d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (SFETD) Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFASP) : Douleur soins palliatifs et accompagnements, MED-LINE ÉDITIONS paru en Mars 2014 et indiqué après chaque item concerné dans la liste ci-dessous par l'acronyme MEDLINE.

- 5-131 à CESAR, [http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item\\_131](http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item_131)
- 5-132 à CESAR, [http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item\\_132](http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item_132)
- 5-133 à CESAR, [http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item\\_133](http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item_133)
- 5-134 à MEDLINE
- 5-136 à MEDLINE
- 5-137 à MEDLINE
- 5-138 à MEDLINE
- 5-139 à MEDLINE
- 5-140 à CESAR, [http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item\\_140](http://wiki.side-sante.fr/doku.php?id=sides:ref:anesthrea:item_140)
- 5-141 à MEDLINE

**III - COURS MAGISTRAUX (3h30) - MODULE 06**

Les étudiants **devront respecter** les dates attribuées à leur grille de stage.

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

AN	INTERVENANT	
AN5	Drs Bopp Claire, Marcoux Laurent	5-134 : Douleur chez l'enfant : évaluation et traitement antalgique
AN4	Dr Collange Olivier	5-133 : Consultation d'anesthésie et prémédications
AN3	Dr Salvat Eric, Pr Pottecher Julien	5-132a : Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses de l'adulte
AN2	Dr Salvat Eric	5-131a : Bases neurophysiques, mécanismes physiopathologiques d'une douleur aiguë et d'une douleur chronique
AN1	Dr Calvel Laurent	5-136 : Démarche palliative. Principaux repères éthiques.

**IV - SEMINAIRE - MODULE 06 (3h)**

Les étudiants devront suivre ce séminaire qui fait partie du programme de l'examen écrit final du module 06.

INTERVENANTS	
Dr Salvat Eric	1. Reconnaître et évaluer une douleur aiguë et une douleur chronique (douleurs nociceptives, neuropathiques et dysfonctionnelles), chez l'adulte et la personne âgée / peu communicante. Thème 5-131b
Dr Salvat Eric	2. Aspects pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des traitements antalgiques usuels à intégrer dans une pratique raisonnée du traitement des principaux syndromes douloureux. Thème 5-132
Drs Salvat Eric, Noll Eric, Marcoux Laurent, Prs Calvel Laurent, Pottecher Julien, Muller André	3. Prise en charge spécifique des syndromes douloureux

**V - TRAVAUX DIRIGES - MODULE 06****1. Nombre de séances**

a) Le programme sera enseigné sous la forme de **5 séances de 2h TD** pour 6 groupes d'étudiant(e)s selon le calendrier figurant dans le tableau ci-après.

- octobre et novembre : Grilles U2+V2+W2 (cf. paragraphe V)
- décembre et janvier : Grilles X2+Y2+Z2 (cf. 2<sup>ème</sup> bimestre)

**Le respect de cette répartition est impératif : le contrôle continu ne sera pas noté pour les étudiants qui auront suivi des séances de TD non attribuées à leur grille de stage.**

**b)** Les étudiants de **DFASM2** des Grilles **X2+Y2+Z2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et devront présenter l'examen en **novembre 2019**. Les **redoublants du DFASM1** en 2019-2019, des grilles U2+V2+W2 doivent valider cette éventuelle dette de module compte tenu de la nouvelle note qu'ils obtiendront **en suivant le contrôle continu** en 2019-2019 (en 1<sup>ère</sup> session).

## 2. Contrôle continu

**a)** Au début de chacune des séances de TD est organisé un **examen de contrôle continu** (de 14h à 14h15 ou de 16h15 à 16h30) sous la forme de 4 QCM ou 1 ou 2 questions rédactionnelles succinctes (QRS), de 10 minutes au total, qui donne lieu à **notation**. Dès de la fin de cette épreuve, tout étudiant arrivé en retard ne pourra participer au contrôle continu. Les étudiant(e)s qui quitteront la salle à l'issue du contrôle continu n'auront pas leurs copies corrigées. Les étudiants redoublants ne sont pas dispensés du contrôle continu. La note du contrôle continu **ne peut être reportée** sur la session de septembre de la même année ni sur les sessions des années suivantes.

La somme des notes attribuées à chacune de ces épreuves donne lieu à une note de contrôle continu **sur 2** qui entre dans le calcul de la note finale du module déterminant sa validation. La note du contrôle continu est calculée sur les "**n-1**" meilleures notes, soit sur les **5** meilleurs TD.

La **2ème partie de l'épreuve** a lieu lors de la dernière semaine du mois de novembre et comporte des **épreuves écrites** notées sur 18. Toute note **aux épreuves écrites inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points obtenus après intégration des notes du contrôle continu.

**b)** En cas de **non respect** des dates de TD attribuées à la grille, **l'épreuve de contrôle continu correspondante ne sera ni corrigée, ni notée** et ne pourra donc intervenir dans le calcul pour la validation du module.

## 3. Polycopié

Pour la préparation des séances de TD et du contrôle continu, les étudiant(e)s pourront se procurer à l'Amicale de Médecine le polycopié de référence rédigé par les enseignants. Il sera également disponible à la bibliothèque de la Faculté et accessible sur le site internet de la Faculté : [www-ulpmed.u-strasbg.fr](http://www-ulpmed.u-strasbg.fr).

## V - MODULE 06 - DOULEUR.SOINS PALLIATIFS.MORT.ACCOMPAGNEMENT.ANESTHESIE

### ■ OCTOBRE-NOVEMBRE 2019 / GRILLES U2 + V2 + W2

#### Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

Pr Mertès Paul-Michel	TD 1 : 5-133a Séance A
Pr Diemunsch Pierre	TD 2 : 5-133b Séance B
Dr Calvel Laurent	TD 3 : 5-137/5-138 Séance C
Dr Cojean Nadine, Pr Pottecher Julien	TD 4 : 5-139/5-140 Séance D
Dr Rimbart Audrey	TD 5 : 5-141 Séance E

#### 4. Thèmes du prérequis pour les T.D.

##### Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

Pour le contrôle continu organisé au début de chaque séance de TD, les étudiant(e)s devront apprendre sur le polycopié officiel, le prérequis selon les indications suivantes :

- TD n°1 : Item 5-133a : Anesthésie générale, obligations réglementaires, anesthésie ambulatoire, complications allergiques per-anesthésiques.  
Pr Paul-Michel MERTES, Dr Olivier COLLANGE (2h)
- TD n°2 : Item 5-133b : Anesthésiques locaux, anesthésie locale, locorégionale tronculaire et périmédullaire obstétricale.  
Pr Pierre DIEMUNSCH, Dr Thien-Nga CHAMARAUX-TRAN, Dr Eric NOLL (2h)
- TD n°3 : Items 5-137 et 5-138 : Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale. Accompagnement de la personne et de son entourage. La sédation pour détresse en phase terminale et dans des situations spécifiques et complexes en fin de vie. Principaux repères éthiques. Réponse à la demande d'euthanasie ou de suicide assisté.  
Dr Laurent CALVEL, Dr Elisabeth MANGIN (2h)
- TD n°4 : - Item 5-139 : Connaître les aspects spécifiques des soins palliatifs en pédiatre (1h)(Dre Nadine COJEAN).  
- Item 5-140 : Soins palliatifs en réanimation (1h)  
(Pr Julien POTTECHER)
- TD n°5 : Item 5-141 : Deuil normal et pathologique (2h)  
(Dr Rimbart Audray, Dr Laurent CALVEL) (2h)



## VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - MODULE 06

Le calendrier de l'examen (avec horaire et répartition des étudiant(e)s dans les salles) est affiché dans la vitrine du Hall de la Faculté et est accessible sur le réseau INTERNET de la Faculté (code : <http://med.unistra.fr/>).

Les résultats sont affichés à la Faculté (sur les panneaux dans le hall d'entrée) et accessibles sur le site INTERNET de la Faculté.

**1 - a)** Examens le **mercredi 27 novembre 2019 \* à 10h00 (1ère session)** et en septembre (pour la session d'été de rattrapage) pour les étudiants de DFASM1 des Grilles **U2+V2+W2** et de DFASM2 (Grilles X2-Y2-Z2) ayant ce module en retard.

**b)** L'examen comprend :

**une 1ère partie** correspondant au contrôle continu. La note **sur 2** est déterminée en prenant en compte les "**n-1**" meilleures notes, soit sur les **4** meilleurs TD. Les étudiants de DFASM2 ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et devront présenter l'examen en novembre. Les redoublants du DFASM1 ne sont pas dispensés du contrôle continu.

**une 2ème partie sur tablette** avec :

- **un examen écrit terminal**, noté **sur 18**, d'une durée de **1h15**, comprenant :
    - 2 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 14**
    - 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées **sur 4**
- Chaque question et chaque QCM doit comporter **5 items** (A à E)

\* Dates précisées sous réserve de modifications

**c)** Toute note obtenue **aux épreuves écrites inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points calculés après intégration des notes du contrôle continu. Dans ce cas, l'étudiant(e) doit représenter lors de la session de septembre les épreuves écrites.

**d)** A la session de **septembre**, la validation porte sur l'épreuve écrite repassée et sur le contenu du séminaire. La note du contrôle continu n'intervient plus dans ce calcul. L'examen **sur tablette** a une durée de **1h15** comprenant :

- 2 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
  - 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées **sur 5**
- Chaque question et chaque QCM doit comporter **5 items** (A à E)

**2 - Le passage dans l'année supérieure (en DFASM2)** exige la validation :

- des **3 périodes de 2 mois de stage à plein temps** du DFASM1
- de tous les modules afférents au DFGSM3 (M09, M12A, M12B, M13) et au DFASM1 (M03A ; M54, M06, M07A, M14 ; M18B, M11B et **M19N**).
- Cependant **la dette** d'un module **est autorisée**.

Par ailleurs, les validations des séminaires et des deux enseignements optionnels (E02 et E03) et de l'épreuve de lecture critique d'article du DFASM1 / LCA2 ne sont pas exigées pour déterminer ce passage en 5ème année. Leur validation sera cependant requise pour l'entrée en DFASM3 (6ème année).

**3 - Limitation du nombre d'inscriptions au 2e cycle** : Cf. page .

## VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MODULE 06 / DFASM1

**Coordonnateur :**

**Professeur**

Pr POTTECHER Julien

julien.pottecher@chru-strasbourg.fr

**Collaborateurs :**

**Professeur(e)s**

Pr DIEMUNSCH Pierre

pierre.diemunsch@chru-strasbourg.fr

Pr MERTES Paul-Michel

paul-michel.mertes@chru-strasbourg.fr

Dr SALVAT Eric

eric.salvat@chru-strasbourg.fr

**Docteur(e)s**

Dre BOPP Claire

claire.bopp@chru-strasbourg.fr

Dr CALVEL Laurent °°

laurent.calvel@chru-strasbourg.fr

Dre CHAMARAUX-TRAN Thien-Nga

thiengga.tran@chru-strasbourg.fr

Mme Dre COJEAN Nadine

nadine.cojean@chru-strasbourg.fr

Dr COLLANGE Olivier\*\*

olivier.collange@chru-strasbourg.fr

Dre FERNANDEZ Catherine

catherine.fernandez@chru-strasbourg.fr

Mme Dre MANGIN Elisabeth

elisabeth.mangin@chru-strasbourg.fr

Dr MARCOUX Laurent

laurent.marcoux@chru-strasbourg.fr

Dr NOLL Eric

eric.noll@chru-strasbourg.fr

Dr Rimbart Audrey

audrey.rimbart@chru-strasbourg.fr

Dr TACQUARD Charles-Ambroise

charlesambroise.tacquard@chru-strasbourg.fr

**MODULE 07A - MALADIES TRANSMISSIBLES**  
**DFASM1 / 1er BIMESTRE : OCTOBRE-NOVEMBRE 2019**

**I - GENERALITES**

Ce module est enseigné au cours du 1er semestre de la 4ème année, **en 2 périodes de 2 mois**, depuis octobre 2008. Le nouveau programme du DFASM1 est entré en vigueur en octobre 2013.

La première période du **1er octobre au 30 novembre 2019** concerne les étudiants de DFASM1 des grilles de stage **U2+V2+W2**.

La seconde période, du **1er décembre 2019 au 31 janvier 2020**, concerne les étudiants de DFASM1 des grilles **X2+Y2+Z2**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard devront le présenter en novembre (Grilles X2-Y2-Z2) ou en janvier (Grilles U2-V2-W2).

Pour chacune de ces 2 périodes, ce module comporte **40h00** d'enseignement réparties en :

- 4h de cours magistraux
- 4h de séminaire
- 32h de T.D. **en petits groupes** : (16 séances de 2 h de TD) pour 6 groupes d'étudiants

Abréviation : **MI**

Ce module fait partie depuis octobre 2008 du **Bloc A**.

**II - THEMES DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2ème CYCLE**  
**(à compter du 1er octobre 2013)**

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2ème cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2ème cycle à partir des ECN 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.51-52) :

- 6-142 : Surveillance des maladies infectieuses transmissibles.
  - Décrire les modes de transmission des agents infectieux à l'homme.
  - Définir les termes suivants en les appliquant aux maladies infectieuses : prévalence, incidence, taux d'attaque, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives positive et négative.
  - Nommer les sources d'information précisant la liste des maladies infectieuses à déclaration obligatoire, et la liste de celles nécessitant des mesures d'éviction.
  - Déclarer une maladie transmissible.
  - Rôles de l'Institut de veille sanitaire (InVS).
- 6-143 : Vaccinations.
  - Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration.
  - Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale.
  - Savoir programmer un rattrapage vaccinal.
  - Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif.
  - Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins.
  - Argumenter la balance bénéfices/risques des principaux vaccins.
- 6-144 : Fièvre aiguë chez l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer la cause. Conduire le diagnostic étiologique d'une fièvre aiguë.
  - Connaître les indications et les modalités du traitement symptomatique d'une fièvre aiguë.
  - Identifier les situations d'urgence et celles imposant l'hospitalisation d'un patient fébrile.
- 6-145 : Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant

- Connaître les différentes formes de sinusite et les explorations éventuellement nécessaires pour en étayer le diagnostic.
- Connaître les arguments cliniques permettant de distinguer une sinusite maxillaire aiguë, d'une rhinite ou d'une rhinopharyngite.
- Prescrire le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, à un patient présentant une sinusite maxillaire aiguë, une rhinite, une rhinopharyngite.
- Diagnostiquer et connaître les complications et les principes du traitement d'une ethmoïdite aiguë du nourrisson et de l'enfant.
- 6-146 : Angines de l'adulte et de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant
  - Connaître des principales formes cliniques des angines, leurs agents étiologiques et leurs complications.
  - Connaître l'utilisation appropriée du test de diagnostic rapide (TDR).
  - Savoir prescrire le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, à un patient présentant une angine ou une rhinopharyngite.
- 6-147 : Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant
  - Connaître les agents infectieux responsables de l'otite moyenne aiguë (OMA) et leur profil de sensibilité.
  - Connaître les éléments diagnostiques et la stratégie de prise en charge d'une OMA purulente, d'une otite externe, d'une otite séromuqueuse.
  - Prescrire le traitement approprié, antibiotique et/ou symptomatique, à un patient présentant une OMA purulente en première intention et en cas d'échec.
  - Diagnostiquer une otite moyenne chronique dangereuse ou cholestéatomateuse
- 6-148 : Méningites, méningoencéphalites chez l'adulte et l'enfant
  - Connaître l'épidémiologie des méningites et encéphalites chez l'adulte et l'enfant.
  - Diagnostiquer un purpura fulminans (voir item 328), une méningite, une méningoencéphalite.
  - Connaître les principaux agents infectieux responsables de méningites, de méningoencéphalites, d'abcès cérébraux.
  - Connaître la conduite à tenir dont le traitement en urgence face à un purpura fulminans, une suspicion de méningite ou de méningoencéphalite, au domicile, au cabinet médical et aux urgences hospitalières.
  - Hiérarchiser les examens complémentaires en cas de suspicion de méningite, de méningoencéphalite.
  - Interpréter le résultat d'un examen du liquide céphalorachidien.
  - Connaître le traitement de première intention d'une méningite communautaire présumée bactérienne.
  - Connaître les recommandations de la prophylaxie des infections à méningocoque dans l'entourage d'un cas de méningite à méningocoque.
- 6-149 : Endocardite infectieuse
  - Diagnostiquer une endocardite infectieuse.
  - Connaître les portes d'entrées et les agents infectieux les plus fréquemment en cause.
  - Connaître les grands principes du traitement médical et chirurgical.
  - Connaître la prévention des endocardites infectieuses.
- 6-150 : Surveillance des porteurs de valve et prothèses vasculaires
  - Expliquer les risques infectieux ou non, inhérents aux valves, prothèses valvulaires et aux prothèses vasculaires et les mesures préventives correspondantes.
  - Réunir les arguments en faveur d'une infection sur valve, prothèse valvulaire ou vasculaire.
- 6-151 : Infections broncho pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant

- Connaître la prévalence et les agents infectieux.
- Diagnostiquer les complications et connaître les critères d'hospitalisation ainsi que les traitements des bronchites aiguës, des bronchiolites, des exacerbations de BPCO et des pneumonies communautaires.
- Connaître le traitement de la pneumonie à pneumocoque.
- 6-153 : Infections ostéo articulaires (IOA) de l'enfant et de l'adulte
  - Connaître les principaux agents infectieux responsables des IOA selon l'âge, le terrain et leur profil de résistance.
  - Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une arthrite avec ou sans matériel, d'une ostéite avec ou sans matériel.
  - Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'une infection osseuse sur pied diabétique.
- 6-154 : Septicémie/Bactériémie/Fongémie de l'adulte et de l'enfant
  - Connaître la définition des termes suivants : bactériémie, syndrome de réponse inflammatoire systémique (SRIS), sepsis et choc septique.
  - Connaître les portes d'entrée et les localisations secondaires les plus fréquentes des septicémies/bactériémies/fongémies.
  - Connaître l'indication des hémocultures et l'interprétation des résultats.
  - Reconnaître un choc septique et initier sa prise en charge thérapeutique (voir item 328).
  - Connaître les principes de l'antibiothérapie au cours d'une bactériémie.
- 6-155 : Tuberculose de l'adulte et de l'enfant
  - Connaître les populations à risque de tuberculose et l'épidémiologie de la résistance du BK
  - Connaître les indications et savoir interpréter une IDR à la tuberculine, un test interféron gamma
  - Diagnostiquer une primo infection tuberculeuse, une tuberculose dans ses différentes localisations et chez l'immunodéprimé.
  - Connaître les principes du traitement d'une tuberculose dans ses différentes localisations, et de sa surveillance notamment de l'observance.
  - Connaître les mesures de prévention à appliquer dans l'entourage d'un patient atteint de tuberculose.
- 6-156 : Tétanos
  - Connaître les mesures de prévention du tétanos.
- 6-157 : Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte
  - Interpréter les résultats des bandelettes urinaires et des examens cyto bactériologiques des urines
  - Diagnostiquer et traiter une cystite aiguë.
  - Connaître la conduite à tenir face à une cystite récidivante.
  - Diagnostiquer et traiter une pyélonéphrite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
  - Diagnostiquer et traiter une prostatite aiguë, identifier les situations nécessitant une hospitalisation.
  - Expliquer la place de l'antibiothérapie chez un patient porteur d'une sonde urinaire.
- 6-158 : Infections sexuellement transmissibles (IST) : gonococcies, chlamydioses, syphilis, papilloma-virus humain (HPV), trichomonose
  - Diagnostiquer et traiter une gonococcie, une chlamydie, une syphilis récente et tardive, une infection génitale à HPV, une trichomonose
  - Connaître les principes de la prévention et du dépistage des IST, notamment chez les partenaires.

- Connaître les principes de prévention et dépistage des infections à HPV, frottis et vaccination.
- 6-159 : coqueluche
  - diagnostiquer une coqueluche.
  - connaître l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
  - connaître les recommandations en terme de prévention de la coqueluche.
- 6-160 : Exanthèmes fébriles de l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Diagnostiquer une rougeole, une rubéole, un mégalérythème épidémique, un exanthème subit, une mononucléose infectieuse, une scarlatine, un syndrome de Kawasaki.
  - Connaître les principes de la thérapeutique et du suivi du patient.
  - Connaître la conduite à tenir vis-à-vis de l'entourage autour d'un diagnostic de rougeole, rubéole, scarlatine, et les risques chez la femme enceinte.
- 6-162 : Grippe
  - Diagnostiquer une grippe et les signes de complications.
  - Connaître les principes de la prise en charge thérapeutique.
  - Connaître les modalités de prévention de la grippe.
  - Connaître les sources d'information en cas d'épidémie ou de pandémie.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 6-163 : Hépatites virales
  - Connaître les modes de transmission des différentes hépatites virales et les modalités de leur prévention.
  - Prescrire et interpréter les examens sérologiques utiles au diagnostic.
  - Connaître les grands principes du traitement et de la surveillance des hépatites chroniques B et C.
  - Connaître les modalités de prévention.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 6-164 : Infections à herpès virus du sujet immunocompétent
  - Diagnostiquer un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona chez le sujet immunocompétent
  - Connaître la conduite à tenir devant un herpès cutané et muqueux, une varicelle, un zona et leurs complications les plus fréquentes.
  - Connaître les risques en cas d'infection chez la femme enceinte, le nouveau-né, le sujet atopique.
- 6-165 : Infections à VIH
  - Informer et conseiller en matière de prévention de la transmission du VIH.
  - Connaître les situations justifiant la prescription d'une sérologie VIH.
  - Interpréter les résultats d'une sérologie VIH et en annoncer le résultat.
  - Reconnaître une primo infection par le VIH.
  - Prévenir et reconnaître les principales complications infectieuses associées au VIH.
  - Connaître et savoir dépister les principales complications non infectieuses associées au VIH.
  - Connaître les grands principes du traitement antirétroviral, de son suivi et de son observance.
  - Dépister une infection à VIH au cours de la grossesse et en organiser la prise en charge.
- 6-166 : Paludisme

- Connaître les circonstances imposant la recherche d'un paludisme et les examens complémentaires permettant de confirmer le diagnostic et d'évaluer le retentissement.
  - Connaître les critères de gravité, les principes de l'hospitalisation.
  - Connaître le traitement et les principes de la surveillance d'un accès palustre.
  - Connaître les principes de la prévention antivectorielle et de la protection médicamenteuse.
  - Accéder aux sources d'information permettant la mise en oeuvre des mesures de prophylaxie adaptées.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - 6-168 : Parasitoses digestives : giardiose, amœbose, téniasis, ascarirose, oxyurose
    - Diagnostiquer et connaître les principes du traitement d'un téniasis, d'une ascarirose, d'une oxyurose, d'une giardiose, d'une amœbose intestinale aiguë et d'un abcès amibien du foie.
  - 6-169 : Zoonoses
    - Diagnostiquer et connaître les principes du traitement des principales zoonoses : brucellose, fièvre Q, leishmaniose, toxoplasmose, maladie de Lyme, maladie des griffes du chat, pasteurellose, rickettsioses, tularémie, échinococcose (hydatidose).
    - Connaître et expliquer les mesures préventives contre la rage.
  - 6-170 : Pathologie infectieuse chez les migrants adultes et enfants
    - Diagnostiquer les pathologies infectieuses les plus fréquentes rencontrées chez les migrants.
    - Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptés aux conditions de vie des migrants.
  - 6-171 : Voyage en pays tropical de l'adulte et de l'enfant : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées
    - Connaître les conseils d'hygiène et de prévention adaptée, y compris la vaccination anti-amarile.
    - Connaître les principales causes de fièvre, diarrhée, de manifestations cutanées et de manifestations cutanées au retour d'un pays tropical.
    - Connaître les symptômes d'une dengue, d'une infection à chikungunya.
  - 6-172 : Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant
    - Connaître les principaux agents infectieux causes de diarrhées.
    - Reconnaître les signes de gravité d'une diarrhée infectieuse.
    - Connaître les indications et savoir interpréter les résultats d'un examen bactériologique, virologique et parasitologique des selles.
    - Connaître les principes des traitements des diarrhées infectieuses.
    - Connaître les principes de prévention de la toxi-infection alimentaire et savoir la diagnostiquer.
    - Connaître les principes de la conduite à tenir en cas de toxi-infection alimentaire familiale ou collective.
  - 6-173 : Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte et l'enfant
    - Connaître les recommandations de prise en charge des patients porteurs ou susceptibles de porter des bactéries hautement résistantes.
    - Connaître l'organisation de la lutte contre les infections associées aux soins dont la surveillance des infections du site opératoire
    - Expliquer les mesures de prévention des principales infections associées aux soins (voir item 4 de l'UE1).
- 1-4. La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)

- Connaître et expliquer les mesures préventives des infections associées aux soins (IAS) : infection urinaire, infection sur cathéter vasculaire, pneumonie, infection du site opératoire
- 6-175 : Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires
  - Préciser les principaux risques liés à la consommation d'eau ou d'aliments (crudités, viandes et poissons ingérés crus ou insuffisamment cuits).
- 7-186 : Fièvre prolongée
  - Connaître les principales causes d'une fièvre prolongée et savoir développer l'enquête étiologique.
- 7-187 : Fièvre chez un patient immunodéprimé
  - Connaître les principes de prévention des infections chez les patients immunodéprimés.
- 7-213 : Mononucléose infectieuse
  - argumenter les principales hypothèses devant un syndrome mononucléosique et justifier les premiers examens complémentaires les plus pertinents.
- 7-216 : adénopathie superficielle de l'adulte et de l'enfant
  - devant une ou des adénopathies superficielles, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 7-362 : exposition accidentelle aux liquides biologiques
  - décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime d'une exposition sexuelle ou d'une exposition accidentelle au sang.
  - connaître la conduite à tenir et les principes du suivi face à un accident exposant aux risques de contamination du VIH, du VHB et du VHC.



**III - COURS MAGISTRAUX (7h) - MODULE 07A**

Les étudiants devront respecter les dates attribuées à leur grille de stage.

Grilles U2+V2+W2		Enseignants et intitulés des cours
MI2	Dr Deboscker Stephanie	Thème 6-143 Vaccinations : bases immunologiques, indications, efficacité, complications
MI3- MI4	Dr Deboscker Stephanie	Thème 6-142 Epidémiologie et prévention des maladies transmissibles : méthodes de surveillance, déclaration, investigation d'une épidémie dans une collectivité et mesures préventives
MI1	Pr Jaulhac Benoit	De la bonne utilisation des possibilités offertes par un plateau technique de bactériologie

**IV - SEMINAIRES (7h) - MODULE 07A**

Grilles U2+V2+W2
Enseignants et intitulés des cours
<b>Séminaire (4h)</b> Pr. HANSMANN : Traitements anti-infectieux I et II - (2h) : Données générales (6-173) – Bêta-lactamines – Aminosides – Anti-viraux – Cyclines – Imidazolés - (2h) : Macrolides et apparentés – Fluoroquinolones – Anti-fongiques – Anti-staphylococciques - Sulfamides

**V - TRAVAUX DIRIGES - MODULE 07A****1. Nombre de séances**

a) Le programme est enseigné sous la forme :

- **TD en petits groupes** : 32 h de TD (16 séances de 2 h de TD) pour 6 groupes d'étudiants (présence obligatoire et obligation de faire le contrôle continu sur SIDES avant la séance)

- octobre et novembre : Grilles U2+V2+W2 (cf. paragraphe V)
- décembre et janvier : Grilles X2+Y2+Z2 (cf. 2<sup>ème</sup> bimestre).

**Le respect de cette répartition est impératif : le contrôle continu ne sera pas pris en compte pour les étudiants qui auront suivi des séances de TD non attribuées à leur grille de stage.**

b) Les étudiants de **DFASM2** des Grilles **X2-Y2-Z2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et présenteront l'examen en **novembre**.

Les **redoublants du DFASM1** en 2019-2019, des grilles U2+V2+W2 doivent valider cette éventuelle dette de module en novembre 2019 compte tenu de la nouvelle note qu'ils obtiendront en suivant le contrôle continu (en 1ère session).

2.a : contrôles continus :

**NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus :**

**\* ATTENTION : 1<sup>er</sup> semestre (à compter de 2019-19) : 07A (tous les TD) + 'TD 'vieillissement'54 et au 2<sup>e</sup> semestre 11B :**

**NOUVEAUTE SIDES : contrôles continus : TD des modules vieillissement Modules 54 et Tous les TD du module 07A) : Expérimentation du contrôle continu sur SIDES, (se fera 'à domicile' et compte dans la note finale, au même titre que les contrôles continus 'en cours', lors des TD notés.**

**Programme sur l'ensemble des chapitres des prérequis.**

**N.B. : Aucun changement de groupe n'est possible (pour pouvoir se connecter).**

N.B. : Ce contrôle continu sera noté au même titre que le contrôle continu réalisé en début de séance des autres TD. L'accès à la plateforme SIDES sera ouvert 7 jours précédents le TD (week end inclus), et sera fermé le matin du cours à 8h00. **Il est par conséquent impératif de répondre au contrôle continu pour la séance du cours, (sans possibilité de changer de groupe de TD, déterminé en début d'année par le choix de grilles).**

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrit en fonction de votre grille en vous connectant sur le site de la faculté, dans l'onglet : examen / **listes d'appel des contrôles continus**

**ATTENTION : Tous les étudiants 'erasmus' seront automatiquement inscrits aux groupes de TD et devront donc se connecter avant le 1<sup>er</sup> cours. Ils pourront ensuite choisir ou non de participer aux TD de la grille de leur choix en fonction de leur programme de cours. Pour valider le contrôle continu, ils doivent vérifier la date du premier groupe de TD pour chaque item différent sur l'ENT (emplois du temps).**

**Pour le 1<sup>er</sup> groupe de TD vous ne disposerez que du week end, si votre premier cours a lieu lundi 1<sup>er</sup> octobre (en raison du choix des grilles), par la suite vous disposerez de 7 jours, avant chaque TD pour vous connecter.**

La somme des notes attribuées à chacune de ces épreuves donne lieu à une note de contrôle continu **sur 2** qui entre dans le calcul de la note finale du module déterminant sa validation. La note du contrôle continu sera calculée sur les "16-4" meilleures notes, soit sur les **13 meilleurs TD**.

La **2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve** a lieu lors de la dernière semaine de novembre et comporte des **épreuves écrites** notées sur **20**. Toute note inférieure à **9 sur 18 aux épreuves écrites** est **éliminatoire** quel que soit le total des points obtenus après intégration des notes du contrôle continu.

**b) En cas de non-respect des dates de TD attribuées à la grille, l'épreuve de contrôle continu ne sera pas validée.**

### 3. Polycopiés

Pour la préparation des séances de TD et du contrôle continu, les étudiant(e)s peuvent se procurer à l'Amicale de Médecine le polycopié de référence rédigé par les enseignants.

Pour les **Maladies Infectieuses et Tropicales**, ils pourront consulter gratuitement sur le site du CMIT (Collège des Universitaires des Maladies infectieuses et parasitaires) l'ouvrage **ECN.PILLY** qui traite chaque item du programme ([www.infectiologie.com](http://www.infectiologie.com)).

Le polycopié national de **dermatologie** est disponible sur le site de la Faculté ou sur le site de la Société française de dermatologie ([www-sfdermato.com](http://www-sfdermato.com)).

Les chapitres **ORL** (angines, otites, infections nasosinusiennes) sont à lire dans le livre du Collège Français d'ORL et de Chirurgie cervico-faciale : "Réussir les épreuves classantes nationales", masson Ed. ORL - Collection : Les référentiels des Collèges.

### 4. Thèmes du prérequis pour les T.D.

#### Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

Pour le contrôle continu organisé au début de chaque séance de TD, les étudiant(e)s devront apprendre sur le polycopié officiel, le prérequis selon les indications suivantes (avec les correspondances aux chapitres du PILLY :

- Séance 1 : (Pr HANSMANN)  
6.172 – Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant  
6.175 – Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires
- Séance 2 : (Pr HANSMANN)  
6.149 – Endocardite infectieuse  
6.150 – Surveillance des porteurs de valves et de prothèses vasculaires  
6.154 – Septicémie/bactériémie/fongémie de l'adulte et de l'enfant
- Séance 3 : (Pr HANSMANN) –  
6.164 – Infections à herpes virus du sujet immunocompétent  
6.160 – Exanthèmes fébriles (de l'adulte)
- Séance 4 : (Dr REY)  
6.165 – Infection à VIH
- Séance 5 : (Pr HANSMANN ou Pr DE BLAY)  
6.151 – Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant
- Séance 6 : (Pr SCHULTZ)  
6.145 – Infections naso-sinusiennes de l'enfant et de l'adulte  
6.146 – Angines de l'adulte et de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant  
6.147 – Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant
- Séance 7 : (Pr HANSMANN)  
6.148 – Méningites, méningo-encéphalites chez l'adulte et l'enfant
- Séance 8 : (Pr HANSMANN ou Pr DE BLAY)  
6.155 – Tuberculose de l'adulte et de l'enfant
- Séance 9 : (Dr RONDE-OUSTAU)  
6.153 – Infections ostéo-articulaires (IOA) de l'enfant et de l'adulte
- Séance 10 : (Pr HANSMANN)  
6.157 – Infections urinaires de l'adulte et de l'enfant

- Séance 11 : (Pr HANSMANN)  
6.156 – Tétanos  
6.169 – Zoonoses
- Séance 12 : (Pr HANSMANN)  
6.166 – Paludisme  
6.171 – Voyage en pays tropical de l'adulte et de l'enfant : conseils avant le départ ; pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées
- Séance 13: (Pr HANSMANN)  
6.168 – Parasitoses digestives : giardiose, amébose, téniasis, ascariose, oxyurose  
6.170 – Pathologie infectieuse chez les migrants adultes et les enfants
- Séance 14 : (Dr DESBOSCKER)  
6-173– Connaître les recommandations de prise en charge des patients porteurs ou susceptibles de porter des BHR
- Séance 15 : (Dr LAVIGNE)  
1-4 - La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS) (complément du module 01G anti-infectieux et hygiène, cf diaporama DFGSM1) : Connaître et expliquer les mesures préventives des infections associées aux soins (IAS) : infection urinaire, infection sur cathéter vasculaire, pneumonie, infection du site opératoire.
- Séance 16 : (Pr HANSMANN)  
6.159 - Coqueluche  
6.158 – IST

#### VI - MODULE 07A - MALADIES TRANSMISSIBLES / DFASM1

##### ■ OCTOBRE-NOVEMBRE 2019 / GRILLES U2+V2+W2

#### Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

#### VII - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - MODULE 07A

*Le calendrier de l'examen (avec horaire et répartition des étudiant(e)s dans les salles) est affiché dans la vitrine du Hall de la Faculté et est accessible sur le réseau INTERNET de la Faculté (code : <http://medecine.unistra.fr>).*

*Les résultats sont affichés à la Faculté (sur les panneaux dans le hall d'entrée) et accessibles sur le site INTERNET de la Faculté.*

**1 - a) Examens le vendredi 22 novembre 2019 \* à 10h00 (1<sup>ère</sup> session) et en septembre (pour la session d'été de rattrapage) pour les étudiants de DFASM1 des grilles U2-V2-W2 et de DFASM2 (Grilles X2+Y2+Z2) ayant le module en retard.**

\* Dates précisées sous réserve de modifications

b) L'examen comprend :

- **une 1ère partie** correspondant au contrôle continu. La note **sur 2** est déterminée en prenant en compte les "16-4" meilleures notes, soit sur les **13 meilleurs TD**. Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et devront présenter cet examen en novembre. Les redoublants du DFASM1 ne sont pas dispensés du contrôle continu.

- un **examen écrit terminal**, noté **sur 18**, d'une durée de **1h30**, comprenant :

- 3 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
- 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées **sur 3**  
Chaque question et chaque QI doit comporter 5 items (A à E).

c) Toute note obtenue **aux épreuves écrites** de la 2ème partie **inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points calculés après intégration des notes du contrôle continu. Dans ce cas, l'étudiant(e) doit représenter la session de septembre les épreuves écrites.

d) A la session de **septembre**, la validation porte sur l'épreuve écrite repassée. La note du contrôle continu n'intervient plus dans ce calcul.– L'examen **sur tablette** a une durée de **1h30** comprenant:

- 3 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte) **de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés **sur 15**
- 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées **sur 5**  
Chaque question et chaque QI doit comporter 5 items (A à E).

**2 - Le passage dans l'année supérieure (en DFASM2)** exige la validation :

- des **3 périodes de 2 mois de stage à plein temps** du DFASM1
- de tous les modules afférents au DFGSM3 (M09, M12A, M12B, M13) et au DFASM1 (M03A ; ~~M05~~, M54, M06, M07A, M14 ; ~~M04~~, M18B, M11B et **M19N**).
- Cependant **la dette** d'un module **est autorisée**.

Par ailleurs, les validations des séminaires et des deux enseignements optionnels (E02 et E03) et de l'épreuve de lecture critique d'article du DFASM1 / LCA2 ne sont pas exigées pour déterminer ce passage en 5ème année. Leur validation sera cependant requise pour l'entrée en DFASM3 (6ème année).

**3 - Limitation du nombre d'inscriptions au 2ème cycle** : Cf. page

**VIII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MODULE 07A / DFASM1****Coordonnateur :**

Pr HANSMANN Yves : yves.hansmann@chru-strasbourg.fr

**Collaborateurs :**

Pr CHRISTMANN Daniel : daniel.Christmann@chru-strasbourg.fr  
Pr de BLAY Frédéric : frederic.deblay@chru-strasbourg.fr  
Pr DEBRY Christian : christian.debry@chru-strasbourg.fr  
Pr DOFFOEL Michel : michel.doffoel@chru-strasbourg.fr  
Pr GAUCHER David : david.gaucher@chru-strasbourg.fr  
Pr GOTTENBERG Jacques-Eric : jacques-eric.gottenberg@chru-strasbourg.fr  
tahous.sehili1@chru-strasbourg.fr  
Pr JAULHAC Benoit (1h) : jaulhac@unistra.fr  
Pr SCHULTZ Philippe : philippe.schultz@chru-strasbourg.fr  
Dr ARGEMI Xavier : xavier.argemi@chru-strasbourg.fr  
Mme Dre DEBOSCKER Stéphanie : stephanie.deboscker@chru-strasbourg.fr  
Dr LAVIGNE Thierry : thierry.lavigne@chru-strasbourg.fr  
Dr FILISETTI Denis : denis.filisetti@chru-strasbourg.fr  
Pr HABERSETZER François : francois.habersetzer@chru-strasbourg.fr  
Dr LEFEBVRE Nicolas : nicolas.lefebvre@chru-strasbourg.fr  
Dr CHATELUS Emmanuel : emmanuel.chatelus@chru-strasbourg.fr  
Dre RONDE-OUSTAU Cécile : cecile.ronde-oustau@chru-strasbourg.fr  
Mme Dre PARTISANI Marialuisa : maria.partisani@chru-strasbourg.fr  
Dr REY David\*\* : david.rey@chru-strasbourg.fr  
Dr DOUIRI Nawal : nawal.douiri@chru-strasbourg.fr

**MODULE 14 - PATHOLOGIE DIGESTIVE MEDICO-CHIRURGICALE  
DFASM1 / 1er BIMESTRE : OCTOBRE-NOVEMBRE 2019**

**I - GENERALITES**

Ce module est enseigné au cours du 1er semestre de la 4ème année, **par périodes de 2 mois à temps plein**, à compter d'octobre 2008. Le nouveau programme du DFASM1 est entré en vigueur en octobre 2013.

La première période du **1er octobre au 30 novembre 2019** concerne les étudiants de DFASM1 des grilles de stage **U2+V2+W2**.

La seconde période, du **1er décembre 2019 au 31 janvier 2020**, concerne les étudiants de DFASM1 des grilles **X2+Y2+Z2**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard devront le présenter en novembre (Grilles X2-Y2-Z2) ou en janvier (Grilles U2-V2-W2).

Pour chacune de ces périodes, ce module comporte **20h** d'enseignement réparties en :

- 20h de T.D. (**10** séances de 2h de TD) pour 6 groupes d'étudiants.

Ce module fait partie depuis octobre 2008 du **Bloc A**.

**II - THEMES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2<sup>ème</sup> CYCLE** (à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013)

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2ème cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2ème cycle à partir des ECNi 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.51-52) :

- 6-163 : Hépatites virales.
  - Connaître les modes de transmission des différentes hépatites virales et les modalités de leur prévention.
  - Prescrire et interpréter les examens sérologiques utiles au diagnostic.
  - Connaître les grands principes du traitement et de la surveillance des hépatites chroniques B et C.
  - Connaître les modalités de prévention.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-267 : Douleurs abdominales et lombaires aiguës chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Diagnostiquer une douleur abdominale et lombaire aiguë chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-268 : Reflux gastro-oesophagien chez le nourrisson, chez l'enfant et chez l'adulte. Hernie hiatale
  - Diagnostiquer un reflux gastro-oesophagien et une hernie hiatale aux différents âges.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-269 : Ulcère gastrique et duodéal. Gastrite
  - Diagnostiquer un ulcère gastrique, un ulcère duodéal, une gastrite.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-270 : Dysphagie
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.

- 8-273 : Hépatomégalie et masse abdominale
  - Devant une hépatomégalie, une masse abdominale, ou la découverte de nodules hépatiques, argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-274 : Lithiase biliaire et complications
  - Diagnostiquer une lithiase biliaire et ses complications.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-275 : Ictère
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Diagnostiquer un ictère chez le nouveau-né, identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-276 : Cirrhose et complications
  - Diagnostiquer une cirrhose.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
  - Décrire les principes de la prise en charge au long cours en abordant les problématiques techniques, relationnelles et éthiques en cas d'évolution défavorable.
- 8-277 : Ascite
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-278 : Pancréatite chronique
  - Diagnostiquer une pancréatite chronique.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-279 : Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant
  - Diagnostiquer une maladie de Crohn et une recto-colite hémorragique.
- 8-280 : Constipation chez l'enfant et l'adulte (avec le traitement)
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-281 : Colopathie fonctionnelle
  - Diagnostiquer une colopathie fonctionnelle.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-282 : Diarrhée chronique chez l'adulte et l'enfant
  - Argumenter les principales hypothèses diagnostiques et justifier les examens complémentaires pertinents.
- 8-283 : Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer une diarrhée aiguë chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
  - Diagnostiquer un état de déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 8-284 : Diverticulose colique et diverticulite aiguë du sigmoïde
  - Diagnostiquer une diverticulose colique et une sigmoïdite.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 8-285 : Pathologie hémorroïdaire
  - Diagnostiquer une pathologie hémorroïdaire.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.



- 8-286 : Hernie pariétale chez l'enfant et l'adulte
  - Diagnostiquer une hernie inguinale de l'enfant et de l'adulte.
  - Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient.
- 11-349 : Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer un syndrome occlusif.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-350 : Hémorragie digestive
  - Diagnostiquer une hémorragie digestive.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge pré-hospitalière et hospitalière.
- 11-351 : Appendicite de l'enfant et de l'adulte
  - Diagnostiquer une appendicite chez l'enfant et chez l'adulte.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-352 : Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte
  - Diagnostiquer une péritonite aiguë.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.
- 11-353 : Pancréatite aiguë
  - Diagnostiquer une pancréatite aiguë.
  - Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge.

## IIA - OUVRAGE DE REFERENCE

**"Objectifs pédagogiques de l'hépto-gastroentérologie"** en ligne sur le site du CDU HGE :  
[http://www.cdu-hge.org/08\\_etudiants/objectifs.asp](http://www.cdu-hge.org/08_etudiants/objectifs.asp)

## III - TRAVAUX DIRIGES - MODULE 14

### 1. Nombre de séances

**a)** Le programme est enseigné sous la forme de **10 séances de 2h TD** pour 6 groupes d'étudiant(e)s selon le calendrier figurant dans le tableau ci-après.

**Le respect de cette répartition est impératif : le contrôle continu ne sera pas noté pour les étudiants qui auront suivi des séances de TD non attribuées à leur grille de stage.**

**b)** Les étudiants de **DFASM2 des Grilles X2+Y2+Z2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et présenteront l'examen en **novembre**.

Les **redoublants du DFASM1** des grilles U2+V2+W2 doivent valider cette éventuelle dette de module en novembre 2019 compte tenu de la nouvelle note qu'ils obtiendront en suivant le contrôle continu (en 1ère session).

### 2. Contrôle continu

**a)** Au début de chacune des séances de TD est organisé un **examen de contrôle continu** (de 14h à 14h15 ou de 16h15 à 16h30) sous la forme de 4 QCM ou de 1 ou 2 questions rédactionnelles succinctes (QRS), de 10 minutes au total, qui donne lieu à **notation**. Dès de la fin de cette épreuve, tout étudiant arrivé en retard ne pourra participer au contrôle continu. Les étudiant(e)s qui quitteront la salle à l'issue du contrôle continu n'auront pas leurs copies corrigées. Les étudiants redoublants ne sont pas dispensés du contrôle continu. La note du contrôle continu **ne peut être reportée** sur la session de septembre de la même année ni sur les sessions des années suivantes.

La somme des notes attribuées à chacune de ces épreuves donne lieu à une note de contrôle continu **sur 2** qui entre dans le calcul de la note finale du module déterminant sa validation. La note du contrôle continu sera calculée sur les "n-2" meilleures notes, soit sur les 8 meilleurs TD.

La **2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve** a lieu lors de la dernière semaine de novembre et comporte des **épreuves terminales sur tablette** notées sur 18. Toute note **aux épreuves terminales** inférieure à **9**

sur 18 est **éliminatoire** quel que soit le total des points obtenus après intégration des notes du contrôle continu.

**b) En cas de non respect** des dates de TD attribuées à la grille, **l'épreuve de contrôle continu correspondante ne sera ni corrigée, ni notée** et ne pourra donc intervenir dans le calcul pour la validation du module

### 3. Polycopiés et ouvrage

**a)** Les étudiants pourraient aussi se reporter à l'ouvrage "Objectifs pédagogiques de l'Hépatogastroentérologie", en ligne sur le site du CDU HGE :

Module 14 : <https://www.snfge.org/content/abrege-dhepato-gastro-enterologie-et-de-chirurgie-digestive>

### 4. Thèmes du prérequis pour les T.D.

**a)** Les séances de T.D. reposeront sur la **présentation de dossiers cliniques** similaires à ceux des E.C.N.

**b)** Pour le contrôle continu organisé au début de chaque séance de TD, les étudiant(e)s devront apprendre sur le polycopié officiel, le prérequis selon les indications suivantes :

<b>TD N°1</b>	Item 8-268 Item 8-270	reflux gastro-oesophagien et hernie hiatale et dysphagie	Pre PERRETTA(bimestre 1) Pre BRIGAND (bimestre 2)
<b>TD N°2</b>	Item 8-269 Item 11-350	ulcère gastroduodénal et gastrite et hémorragie digestive	-Dr Patrick Chamouard -Dr Yanniv Berdugo
<b>TD N°3</b>	Item 8-276 Item 8-277 Item 8-273	Cirrhoses et complications dont l'ascite et masses hépatiques	Pr SERFATY
<b>TD N°4</b>	Item 8-274 Item 11-353-278 Item 8-275	Calculs biliaires et complications (dont pancréatite)  lithiase biliaire et complications, pancréatite aiguë, ictère et pancréatite chronique	Pr REIMUND, Pr BACHELLIER/Dr FAITOT/Dr ADDEO
<b>TD N°5</b>	Item 11-351/ Item 11-352 Item 8-284	Appendicites, péritonites, diverticulites	Dr ROMAIN (bimestre 1) et Pr MUTTER (bimestre 2)
<b>TD N°6</b>	Item 8-279/8-282/8-283/8-281	MICI/diarrhées/ Colopathie fonctionnelle. Syndrome de l'intestin irritable	Pr REIMUND

TD N°7	Item 8-285 Item 8-286 Item 8-280	Pathologie pariétale, hémorroïdes, troubles fonctionnels pelviens	Pr ROHR
TD N°8	Item 11-349	Occlusions	Pr PESSAUX (bimestre 1) et Dr ROMAIN (bimestre 2)
TD N°9	Item 6-163	Hépatites virales et non virales	Pr HABERSETZER avec Pr BAUMERT
TD N°10	Item 8-273 item 7-215	Hépatomégalie et masse abdominale/ Pathologie du fer chez l'adulte et l'enfant	Pr SERFATY

#### 5. Calendrier des séances de TD

- octobre et novembre : Grilles U2+V2+W2 (paragraphe IV)
- décembre et janvier : Grille X2+Y2+Z2 (cf. 2<sup>ème</sup> bimestre)

#### IV - MODULE 14 - PATHOLOGIE DIGESTIVE MEDICO-CHIRURGICALE / DFASM1

##### ■ OCTOBRE - NOVEMBRE 2019 / GRILLES U2+V2+W2

#### Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

#### VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - MODULE 14

*Le calendrier de l'examen (avec horaire et répartition des étudiant(e)s dans les salles) est affiché dans la vitrine de la Faculté et est accessible sur le réseau INTERNET de la Faculté (code : <http://medecine.unistra.fr>).*

*Les résultats sont affichés à la Faculté (sur les panneaux dans le hall d'entrée) et accessibles sur le site INTERNET de la Faculté.*

**1 - a)** Examens **le mardi 26 novembre 2019 \* à 10h00 (1ère session)** et en septembre (pour la session d'été de rattrapage), pour les étudiants de DFASM1 des **Grilles U2+V2+W2** et de DFASM2 (Grilles X2-Y2-Z2) ayant ce module en retard.

**b)** L'examen comprend :

**une 1<sup>ère</sup> partie** correspondant au contrôle continu. La note **sur 2** est déterminée en prenant en compte les "n-2" meilleures notes, soit sur les 8 meilleurs TD. Les étudiants de **DFASM2** ayant ce module en retard sont dispensés du contrôle continu et devront présenter cet examen en novembre. Les redoublants du DFASM1 ne sont pas dispensés du contrôle continu.

**une 2<sup>ème</sup> partie sur tablette** avec :

- **un examen écrit terminal**, noté **sur 18**, d'une durée de **1h15**, comprenant :
  - 2 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par 1 **QROC (question à réponse ouverte et courte)**, de **2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés sur **14**

- 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées sur 4  
Chaque question et chaque QI doit comporter **5 items**.

\* Dates précisées sous réserve de modifications

**c)** Toute note obtenue **aux épreuves écrites** de la 2<sup>ème</sup> partie **inférieure à 9 sur 18** est **éliminatoire** quel que soit le total des points calculés après intégration des notes du contrôle continu. Dans ce cas, l'étudiant(e) doit représenter lors de la session de septembre les épreuves écrites.

**d)** A la session de **septembre**, la validation porte sur l'épreuve écrite repassée. La note du contrôle continu n'intervient plus dans ce calcul. L'examen **sur tablette** d'une durée de **1h15** comprend :

- 2 DP (dossier progressif) de 30 mn chacun comportant **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par 1 **QROC (question à réponse ouverte et courte), de 2 mots** au maximum ou une expression incompressible, notés sur **15**
- 15 QI (questions isolées) en 0h15, notées sur **5**  
Chaque question et chaque QI doit comporter **5 items**.

**2 - Le passage dans l'année supérieure (en DFASM2)** exige la validation :

- des **3 périodes de 2 mois de stage à plein temps** du DFASM1
- de tous les modules afférents au DFGSM3 (M09, M12A, M12B, M13) et au DFASM1 (M03A ; M54, M06, M07A, M14 ; M18B, M11B et **M19N**).
- Cependant **la dette d'un module est autorisée**.

Par ailleurs, les validations des séminaires et des deux enseignements optionnels (E02 et E03) et de l'épreuve de lecture critique d'article du DFASM1 / LCA2 ne sont pas exigées pour déterminer ce passage en 5<sup>ème</sup> année. Leur validation sera cependant requise pour l'entrée en DFASM3 (6<sup>ème</sup> année).

**3 - Limitation du nombre d'inscriptions au 2<sup>ème</sup> cycle : Cf. page 71.**

## V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - MODULE 14 / DFASM1

### Coordonnateur :

Dr ROMAIN Benoît : benoit.romain@chru-strasbourg.fr

### Collaborateur :

#### Professeur(e)s

Pr BACHELLIER Philippe : philippe.bachellier@chru-strasbourg.fr

Pr BAUMERT Thomas : Thomas.Baumert@unistra.fr

Mme Pre BRIGAND Cécile : [cecile.brigand@chru-strasbourg.fr](mailto:cecile.brigand@chru-strasbourg.fr)

Pr HABERSETZER François : [francois.habersetzer@chru-strasbourg.fr](mailto:francois.habersetzer@chru-strasbourg.fr)

Pr MUTTER Didier : didier.mutter@chru-strasbourg.fr  
lucienne.baumgarten@chru-strasbourg.fr

Mme Pre PERRETTA Silvana : silvana.perretta@ircad.fr

isabelle.petty@ihu-strasbourg.eu

Pr PESSAUX Patrick : patrick.pessaux@chru-strasbourg.fr

Pr ROHR Serge : Serge.Rohr@chru-strasbourg.fr

Pr REIMUND Jean-Marie  
Pr SERFATY Lawrence

lauren.carniel@chru-strasbourg.fr  
jean-marie.reimund@chru-strasbourg.fr  
lawrence.serfaty@chru-strasbourg.fr

***Docteur(e)s***

-Dr CHAMOULARD Patrick  
-Dr COLTESCIU Mariana  
-Dr FAITOT Francois  
-Dr BERDUGO Yaniv  
-Dr ADDEO Pietro Francesco

patrick.chamouard@chru-strasbourg.fr  
marianacamelia.coltescu@chru-strasbourg.fr  
francois.faitot@chru-strasbourg.fr  
yanniv.berdugo@chru-strasbourg.fr  
pietrofrancesco.addeo@chru-strasbourg.fr

Secrétariat :

Secrétariat : (Prs DUCLOS/REIMUND) :

Mme Nathalie WINTZ

:[nathalie.wintz@chru-strasbourg.fr](mailto:nathalie.wintz@chru-strasbourg.fr)

**PROGRAMME DU 2ème CYCLE DES ETUDES MEDICALES  
ARRETE DU 8 AVRIL 2013 (B.O. n°20 du 16 mai 2013)**

(applicable aux étudiants inscrits, à compter de l'année universitaire 2013-2014, en quatrième année de cycle, soit en DFASM1) / *Pour Strasbourg, il concerne les inscrits en DCEM1 et DCEM2 à partir de 2013-2014 qui passeront les premières ECN i (informatisées) en mai-juin 2016.*

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences présentées au I de la présente annexe. Les modalités d'enseignement doivent favoriser le développement de l'auto-apprentissage contrôlé et de l'interdisciplinarité. La progression très rapide des connaissances impose des choix et conduit à rejeter toute idée d'exhaustivité dans le programme de ces trois années.

Le tronc commun comprend 13 unités d'enseignements (UE) dont 11 unités d'enseignements transdisciplinaires regroupant 362 items, une unité d'enseignement de formation générale à la recherche et une unité d'enseignement "Stages et gardes"

Dans un souci de clarté les objectifs mixtes concernant l'adulte et l'enfant sont signalés.

Les définitions suivantes ont été établies concernant les verbes diagnostiques, identifier et planifier, argumenter et décrire, afin de simplifier la rédaction des objectifs pédagogiques et les acquisitions des savoirs et compétences correspondants par l'étudiant. D'autres verbes peuvent être utilisés comme "**lister**", "**définir**", "**préciser**", "**différencier**"... et impliquent un apprentissage précis.

**1. Diagnostiquer**

- a.* Analyser et hiérarchiser les données cliniques ; formuler les problèmes posés par le patient.
- b.* Argumenter les principales hypothèses diagnostiques en fonction de l'incidence et de la prévalence des maladies dans le contexte de soins concerné.
- c.* Justifier la démarche diagnostique et la stratégie d'investigation en expliquant la contribution attendue des examens complémentaires sélectionnés en tenant compte des problématiques d'économie de santé, en les expliquant au patient et en discutant l'interprétation de leurs résultats.
- d.* Expliquer les principaux mécanismes physiopathologiques qui rendent compte des signes cliniques et para-cliniques.
- e.* Discuter les principaux diagnostics étiologiques et différentiels en tenant compte des données épidémiologiques essentielles et des co-facteurs de morbidité.

**2. Identifier les situations d'urgence pré-hospitalières et hospitalières, planifier leur prise en charge**

- a.* Identifier les signes de gravité imposant des décisions thérapeutiques immédiates.
- b.* Décrire les mesures à mettre en œuvre : gestes et manœuvres éventuels, mesures de surveillance immédiate, orientation du patient, médicaments (posologie non exigée sauf quand cela est indiqué pour les médicaments des situations de grande urgence).

**3. Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient**

- a.* Expliquer l'histoire naturelle, les complications et les facteurs de pronostic.

- b.** Justifier le choix d'une stratégie thérapeutique en fonction des objectifs poursuivis, des modes d'action des thérapeutiques, de leurs bénéfices démontrés, de leurs efficience et de leurs risques éventuels, des données médico-économiques ; expliciter au patient les alternatives possibles et délibérer avec lui afin d'adopter pour une attitude thérapeutique conforme à sa volonté et à ses valeurs.
- c.** Décrire les modalités de la surveillance de la maladie et du traitement (y compris les aspects ayant trait à la démarche éducative) et préciser les informations essentielles à donner au patient y compris en termes de retentissement fonctionnel, socioprofessionnel et psychologique.
- d.** Connaître avec précision dans les situations fréquentes les moyens et stratégies thérapeutiques.

Les posologies ne sont pas exigées sauf pour les médicaments des situations de grande urgence, cela est signalé au niveau de l'item.

#### **4. Décrire les principes de la prise en charge au long cours**

- a.** Expliquer le cas échéant, les modalités de prévention primaire, secondaire et tertiaire, individuelle et collective.
- b.** Expliquer le pronostic à long terme et décrire les principes de la prise en charge au long cours dans des situations de maladies chroniques et/ou létales, le cas échéant handicapantes, d'une invalidité et d'altérations fonctionnelles durables y compris les aspects ayant trait à la démarche éducative et à la réinsertion du patient, à la confrontation aux limites et à la mort.
- c.** Connaître l'organisation des parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques ou handicapantes, les rôles des différents professionnels sanitaires et les ressources médico-sociales, les moyens disponibles pour intégrer la personne handicapée dans son lieu de vie ambulatoire et améliorer sa participation à la vie sociale.

## SEMINAIRES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES DFASM1 et DFASM2

### I - OBLIGATION

**1** - Les étudiant(e)s inscrits en **4ème année (DFASM1) à partir d'octobre 2013** doivent valider d'ici à la fin de la 5ème année, les **4 séminaires** obligatoires suivants organisés par la Faculté de Médecine de Strasbourg :

- S.2.8. : Organisation des soins primaires (DFASM1)
- S.3.9. : Pertinence des soins (DFASM2) / à partir d'octobre 2014 (intégré au module 01B)
- S.3.10. : Inégalités sociales de santé (DFASM2) / à partir d'octobre 2015 (sous réserve)
- S.3.11 : Violence et maltraitance aux personnes (DFASM2) / à partir d'octobre 2014 (intégré au module 01B)

**2** - Les **redoublants du DFASM1 en 2014-2015 et les inscrits en DFASM2** devront valider les **7 séminaires** suivants :

- S.2.1. : Pratique de la médecine générale (en DFASM1) : cf. : S.2.8
- S.2.4. : Grandes menaces sanitaires (en DFASM1)
- S.2.5 - Douleur et soins palliatifs (en DFASM1) (intégré au module 06)
- S.2.2. : Addictions et les conduites dopantes (en DFASM2)
- S.2.3B. : Sécurité du patient et risque iatrogène (DFASM2)
- S.3.6. : Démarches d'éducatons thérapeutiques (en DFASM2 dès octobre 2013)
- S.3.7. : Déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux (DFASM2/octobre 2013)

### II - INSCRIPTION AUX SEMINAIRES

La répartition des étudiants aux deux séminaires annuels (au 1er et au 2ème semestre) est faite par l'administration.

**AUCUNE inscription EN SURNOMBRE ne sera acceptée le jour du séminaire.** Le cas échéant elle doit avoir fait l'objet d'une autorisation écrite préalable du Doyen à titre tout à fait exceptionnel. Faute de quoi, le séminaire ne pourra pas être validé quand bien même il aura été intégralement suivi.

### III - VALIDATION OBLIGATOIRE

**a)** La participation obligatoire des étudiant(e)s est contrôlée sur la présence à l'ensemble du séminaire. **En cas d'absence totale ou partielle** à l'un des séminaires, l'étudiant(e) est automatiquement ré-inscrit(e) pour participer à l'ensemble du nouveau séminaire ; il(elle) ne peut être dispensé(e) de tout ou partie du nouveau séminaire.

**Pour la validation du 2ème cycle**, les séminaires constituent **UN "module" obligatoire**. En cas d'absence à un ou plusieurs séminaires, ce module n'est pas validé. Il entre alors dans le calcul de (N-0) exigé pour le passage en DFASM3 comme n'importe quel autre enseignement.

En conséquence, un(e) étudiant(e) ne pourra pas s'inscrire en DFASM3 et ni en 3ème cycle avec le module des séminaires non entièrement validé.

**b)** En cas d'**absence** ou de **non validation** du séminaire, l'étudiant(e) sera inscrit(e) avec la promotion de l'année suivante. Un(e) étudiant(e) absent(e) au premier semestre ne sera pas autorisé(e) - sauf cas de force majeure et dans la limite des places disponibles - à suivre le séminaire au second semestre.

**c)** La **validation des 4 séminaires** (S.2.8, S.3.9, S.3.10 et S.3.11) est exigée pour le passage **de la 5ème à la 6ème année**, à l'issue de l'année 2015-2016.



**SEMINAIRE 2.8. - ORGANISATION DES SOINS PRIMAIRES  
(ex-SEMINAIRE 2.1. - PRATIQUE DE LA MEDECINE GENERALE)  
DFASM1 (2019-2020)**

**1 - OBLIGATION**

Ce séminaire mis en place en 2014-2015, est **intégré** à partir de la rentrée 2015-2016, **au stage obligatoire** en médecine générale que tous les étudiants du DFASM1 effectuent entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2019.

**2 - OBJECTIFS**

Les objectifs principaux à atteindre (arrêté du 08 avril 2013) sont :

- d'appréhender la relation médecin-patient en médecine générale et la place du médecin généraliste au sein du système de santé ;
- de se familiariser avec la démarche clinique en médecine générale, la sémiologie des stades précoces des maladies et des maladies prévalentes en ambulatoire : entretien avec le patient, analyse des informations recueillies, examen clinique médical

Les objectifs complémentaires de ce séminaire sont :

- Discuter des spécificités de la médecine générale et des compétences nécessaires à son exercice
- Connaître les bases du raisonnement clinique, ses principaux biais et le lien avec les tests de concordance de script
- Développer la réflexivité

**3 - CALENDRIER**

Cet enseignement sera délivré :

- **lors de la deuxième semaine de stage auprès du praticien de médecin générale en DFASM1**

- un jeudi, de 8h30 à 12h30
- tous les mois
- par un ou deux enseignants
- le calendrier s'établit comme suit pour l'année 2019-2019 :

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

- grille Z2 - Octobre-Novembre / Salle Unité de Simulation (1)
- grille W2 - Décembre
- grille W2 - Janvier
- grille X2 - Février
- grille X2 - Mars
- grille U2 - Avril
- grille U2 - Mai
- grille Y2 - Juin
- grille Y2 - Juillet
- grille V2 - Août
- grille V2 - Septembre

**4 - MODALITES DE VALIDATION**

La validation repose sur la présence effective et la participation active des étudiants à cette séance qui sera confirmée par la délivrance d'un certificat d'assiduité établi par le responsable de cette session.

La validation du séminaire S.2.8 non exigée pour le passage de DFASM2, sera en revanche requise pour le passage de DFASM2 en DFASM3. Les étudiants de DFASM1R et du DFASM2 (en 2015-2016) n'ayant pas validé l'ex-séminaire S.2.1. devront valider le nouveau séminaire S.2.8.

**5 - COLLEGE DES ENSEIGNANTS****Coordinateur :**

Docteur : LORENZO Mathieu : mlorenzo@unistra.fr

**Collaboratrice :**

Chef de clinique de M.G. CHARTON Léa : lea.charton@unistra.fr

**LECTURE CRITIQUE D'UN ARTICLE MEDICAL / LCA2**  
**DFASM1 / 1<sup>er</sup> BIMESTRE : OCTOBRE + NOVEMBRE 2019**

**I – GENERALITES**

Cet enseignement mis en place en 4<sup>ème</sup> année à compter d'octobre 2007 fait suite à la formation méthodologique validée par les étudiants durant leur premier semestre de DFASM3 (LCA1).

Il s'agit d'un enseignement **obligatoire**, à valider par **tous** les étudiants inscrits en DFASM1 depuis octobre 2007.

**Objectifs :**

La LCA constitue l'Unité d'enseignement 12 "Formation générale à la recherche" de l'annexe de l'arrêté du 8 avril 2013.

Cette formation, dispensée sous forme d'enseignements dirigés, porte sur la lecture critique d'articles scientifiques et a pour objectifs de :

- comprendre comment s'élabore une question scientifique
- apprendre à mener une recherche documentaire sur un sujet
- développer une analyse critique des données existantes
- comprendre comment s'élabore une hypothèse de travail
- comprendre les processus expérimentaux mis en oeuvre
- savoir analyser les résultats présentés ainsi que leur discussion
- être capable de restituer et de synthétiser le contenu scientifique

Les articles scientifiques sont choisis dans tous les domaines de la recherche biomédicale. La préparation à la lecture critique d'articles implique un travail en petits groupes tutorés, avec présentation orale et discussion interactive.

**II – THEMES DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DU 2<sup>ème</sup> cycle (à compter du 1er octobre 2013)**

Les items suivants du **nouveau** programme national du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales (qui constitue également le programme des épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2<sup>ème</sup> cycle à partir des ECNi 2016), fixé par l'arrêté du **8 avril 2013**, seront enseignés au cours de ce module (cf. pp.50-51) :

**N° 1-14** - Formation tout au long de la vie. Analyse critique d'une information scientifique et médicale. Gestion des liens d'intérêt

- Déduire de l'analyse d'une pratique, l'intérêt d'une actualisation des savoirs.
- Valoriser une information scientifique et médicale en fonction de sa qualité méthodologique et de sa pertinence bioclinique (voir item 323).

Identifier les impacts potentiels d'un lien d'intérêt sur une information scientifique et médicale. Justifier l'utilité de la déclaration des liens d'intérêt d'un expert (auteur) et l'utilité d'une politique de gestion de ces liens potentiellement conflictuels.

**N°1-18** - La méthodologie de la recherche expérimentale et clinique

Élaborer une question scientifique et effectuer une recherche documentaire sur un sujet, et une analyse critique des données existantes.

Élaborer une hypothèse de travail et expliquer les processus expérimentaux mis en oeuvre.

Analyse, discuter et présenter un travail expérimental.

Analyser et argumenter les grands types d'études cliniques.

Décrire l'information du patient et le consentement éclairé.

Connaître les grands principes de la réglementation de la recherche clinique (voir item 8).

- N°10-320** - Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage - analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve
- Argumenter l'évaluation d'un médicament ou d'une thérapeutique non médicamenteuse et les niveaux de preuve des principales sources d'information.
  - Effet placebo et médicaments placebo, expliquer l'importance de l'effet placebo en pratique médicale et argumenter l'utilisation des médicaments placebo en recherche clinique et en pratique médicale.
  - Argumenter une publication d'essai clinique ou une méta-analyse et critiquer les informations sur le médicament.
  - Définir la taille d'effet et la pertinence clinique.
  - Expliquer la transposabilité clinique et l'évaluation des médicaments au-delà des échantillons de population constituant les groupes d'étude.
  - Interpréter une étude en pharmaco-épidémiologie.
  - Sensibiliser aux liens d'intérêt et à leur impact potentiel sur l'information médicale (voir item 14)

### III – ORGANISATION

**1-** L'enseignement **de 14h** se déroulera sous **la forme de** :

- 4h de cours magistraux
- 3 séances de 2h Travaux Dirigés en petits groupes (pré-requis : lecture du polycopié ; pas de contrôle continu)
- 2 séances de 2h de Lecture Critique en amphithéâtre (avec distribution de l'article une semaine avant la séance)

**2 - Support pédagogique** : polycopié distribué par l'Amicale (nouvelle version 2010-2011)

**3 - Programme :**

- CM1et CM2 : Introduction à la recherche clinique. Aspects théoriques et contexte réglementaire (Pr Stéphane)
- CM3 : Effet placebo (item 10-320b) (Pr Monassier)
- TD 1 : Tests diagnostiques (Pr N. Meyer)
- TD 2: Essais thérapeutiques (Pr N. Meyer)
- TD 3 : Le résumé (Prs Stéphane, Meyer)
- LCA 1-2 Epidémiologie ((Pr N. Meyer)
- LCA 3-4 Essai thérapeutique (Pr N. Meyer et coll.)

### IV – CALENDRIER

**1)** Cet enseignement a lieu durant le **1er semestre du DFASM1**, selon le calendrier figurant en page 61. La promotion de DFASM1 est répartie en 6 groupes de 45 étudiants, selon le choix de leur grille de stage de début d'année : de U2 à Z2 (cf. répartition p.66).

Le **respect des dates** de TD attribuées à la grille **est impératif**.

**2)** Cf. le **calendrier** des séances pour les :

- Grilles U2 + V2 + W2 : au paragraphe IV ci-après en **octobre+novembre**,
- Grilles X2 + Y2 + Z2 : cf. fascicule "2ème bimestre", en décembre+janvier.

**V - MODULE LCA 2 - Lecture critique d'article / DFASM1 (ex. DCEM2)**

■ OCTOBRE - NOVEMBRE 2019 / GRILLES U2+V2+W2

LCA2	INTERVENANT	
CM1	Pr Stephan Dominique	CM1 Introduction à la recherche clinique. Aspects théoriques et contexte réglementaire
CM2	Pr Stephan Dominique	CM2 Introduction à la recherche clinique. Aspects théoriques et contexte réglementaire CM4 Conflits d'intérêt (Items 1-14 et 10-320)
CM3	Pr Monassier Laurent	CM3 Effet placebo (Item 10-320b)
CM4	Pr Stephan Dominique	CM4 Conflits d'intérêt (Items 1-14 et 10-320)
LCA1	Pr Meyer Nicolas	LCA1 Lecture critique en amphithéâtre 1 - Epidémiologie
LCA2	Pr Meyer Nicolas	LCA2 Lecture critique en amphithéâtre 1 - Epidémiologie
LCA3	Pr Meyer Nicolas	LCA3 Lecture critique en amphithéâtre 2 - Essai thérapeutique
LCA4	Pr Meyer Nicolas	LCA4 Lecture critique en amphithéâtre 2 - Essai thérapeutique

Les étudiants devront suivre les 3 séances de TD de la LCA2

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

LCA2	INTERVENANTS – TD n° 1 à 3 (cf ENT) emplois du temps
Dr Mielcareck Marie	TD 1 : Tests diagnostiques
Dr Mielcareck Marie	TD 2: Essais thérapeutiques
Dr Mielcareck Marie	TD 3 : Le résumé

**VI – VALIDATION**

L'examen d'évaluation aura lieu le **Mercredi 22 janvier 2020 \* à 9h00 (1ère session)**, pour les grilles **U2+V2+W2**, pour la 1ère session. **Idem pour les grilles X2+Y2+Z2**. La session de rattrapage aura lieu en septembre.

La durée de l'épreuve est de **3h00**.

Elle comporte dans les conditions des iECN de SIDES, **deux dossiers** au format DP (dossier progressif) avec **15 questions** (QRM/question à réponse multiple). Un ou maximum 2 QRM peuvent être remplacés par **1 QROC** (question à réponse ouverte et courte), **de 2 mots** au maximum ou un expression incompressible ; chaque question comporte **5 items**.

Il n'y aura pas de résumé à rédiger.

Les articles pourront être en anglais. Les questions et les réponses seront en français.

La validation de la LCA2 non exigée pour le passage en DFASM2, est en revanche requise en fin de DFASM2, pour l'entrée en DFASM3.

**VII – COLLEGE DES ENSEIGNANTS – LCA2 / DFASM1**  
**COORDINATEUR**

Professeur MEYER Nicolas nmeyer@unistra.fr

**COLLABORATEURS**

Professeurs MONASSIER Laurent laurent.monassier@unistra.fr  
STEPHAN Dominique dominique.stephan@chru-strasbourg.fr

Docteurs MIELCARECK Marie marie.mielcarek@chru-strasbourg.fr  
SEVERAC François francois.severac@chru-strasbourg.fr

**CALENDRIER GENERAL DES FORMATIONS PRATIQUES ET DES SEMINAIRES**  
DFASM1 (2019-2020)

**Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)**

GRILLES (1)	SOUS- GROU PES (1)	ETHIQUE MEDICALE 10h-13h	RADIOLOGIE	SEMINAIRE S.2.8 SOINS PRIMAIRES + Rattrapage Séminaire S.2.1
U2	U2-1	LU 02.03.20 au VE 06.03.20 (GROUPE B)	<b>U2A :</b> du LU 14.10.19 au VE 25.10.19	<del>           SAMEDI             8h45-15h30            Petit Amphithéâtre            + Forum            (113, 114, 209,            210,            211-212)         </del>
	U2-2	LU 02.03.20 au VE 06.03.20 (GROUPE C)		
	U2-3	LU 21.10.19 au VE 25.10.19 (GROUPE B)	<b>U2B :</b> du LU 03.02.20 au VE 14.02.20	
	U2-4	LU 21.10.19 au VE 25.10.19 (GROUPE C)		
V2	V2-1	LU 14.10.19 au VE 18.10.19 (GROUPE C)	<b>V2A :</b> du LU 17.02.20 au VE 28.02.20	
	V2-2	LU 14.10.19 au VE 18.10.19 (GROUPE A)		
	V2-3	LU 24.02.20 au VE 28.02.20 (GROUPE C)	<b>V2B :</b> du LU 07.10.19 au VE 11.10.19	
	V2-4	LU 24.02.20 au VE 28.02.20 (GROUPE A)		
W2	W2-1	LU 07.10.19 au VE 11.10.19 (GROUPE A)	<b>W2A :</b> du LU 28.10.19 au VE 08.11.19	
	W2-2	LU 07.10.19 au VE 11.10.19 (GROUPE B)		
	W2-3	LU 03.02.20 au VE 07.02.20 (GROUPE A)	<b>W2B :</b> du LU 03.03.20 au VE 13.03.20	
	W2-4	LU 03.02.20 au VE 07.02.20 (GROUPE B)		

X2	X2-1	LU 09.12.19 au VE 13.12.19 (GROUPE C)	<b>X2A :</b> Du LU 30.03.20 au <b>MA 14.04.20</b>	<del> <p>SAMEDI</p> <p>8h45-15h30 Petit Amphi + Forum (113, 114, 209, 210) (211, 212)</p> </del>
	X2-2	LU 09.12.19 au VE 13.12.19 (GROUPE A)		
	X2-3	LU 20.04.20 au VE 24.04.20 (GROUPE B)	<b>X2B :</b> du LU 16.12.19 au VE 20.12.19 <b>(séances dédoublées)</b>	
	X2-4	LU 20.04.20 au VE 24.04.20 (GROUPE C)		
Y2	Y2-1	LU 30.04.20 au VE 03.04.20 (GROUPE A)	<b>Y2A :</b> du LU 06.01.20 au VE 17.01.20	
	Y2-2	LU 30.04.20 au VE 03.04.20 (GROUPE B)		
	Y2-3	LU 02.12.19 au VE 06.12.19 (GROUPE A)	<b>Y2B :</b> du <b>ME 15.04.20</b> au <b>MA 28.04.20</b> <b>+ LU 20.04.20</b> <b>+ MA 21.04.20</b>	
	Y2-4	LU 02.12.19 au VE 06.12.19 (GROUPE B)		
Z2	Z2-1	LU 16.12.19 au VE 20.12.19 (GROUPE B)	<b>Z2A :</b> du LU 02.12.19 au VE 13.12.19	
	Z2-2	LU 16.12.19 au VE 20.12.19 (GROUPE C)		
	Z2-3	LU 06.04.20 au JE 09.04.20 <b>+ VE 17.04.20</b> (GROUPE C)	<b>Z2B :</b> du LU 04.05.20 au VE 15.05.20 <b>+ JE 30.04.20</b>	
	Z2-4	LU 06.04.20 au <b>MA 14.04.20</b> (GROUPE A)		



**REPARTITION DES ETUDIANTS DU DFASM1  
EN GROUPE ET SOUS-GROUPE (2019-2020)**

➤	<b>U2 : de A à Z</b>	
	U2-A {	U2-1 : de ALBOUY Celia            à BOOHS Anna
		U2-2 : de BOUMIZA Rimel        à DASSBECK Sara
	U2-B {	U2-3 : de DELBOS Alice         à PUJOL Camille
		U2-4 : de REUTER Jennifer      à ZELLINGER Jil
➤	<b>V2 : de D à Z</b>	
	V2-A {	V2-1 : de DE SAINT CHAMAS Blandine    à MULLER Julien
		V2-2 : de MURA Cassandre            à RENEL Xavier
	V2-B {	V2-3 : de RITTNER Caroline            à SPECKLIN Antoine
		V2-4 : de SPIZZO Axelle                à ZUSSY Alison
➤	<b>W2 : de A à Z</b>	
	W2-A {	W2-1 : de ABERGEL Anael                à KONIG Munya
		W2-2 : de KRANTZ Arthur                à MATTER Emma
	W2-B {	W2-3 : de MINNI Hélène                à SALOMON Mélanie
		W2-4 : de SASPORTES Capucine        à ZAMRIY Marta
➤	<b>X2 : de B à W</b>	
	X2-A {	X2-1 : de BENEDIC Arthur                à GERSTLAUER Annouck
		X2-2 : de GIOTA Théofania              à HANNE Margaux
	X2-B {	X2-3 : de HANSER Marine                à HOFFMANN-BRIENZA Mathias
		X2-4 : de HOLL Laura                    à WESCHLER Celia
➤	<b>Y2 : de A à S</b>	
	Y2-A {	Y2-1 : de AMANN Cléa                    à DOLT Manon
		Y2-2 : de DROESCH Clément            à KHOUAILID Marie-Alia
	Y2-B {	Y2-3 : de KIRSCHER Solene              à OLONA Lisa
		Y2-4 : de OUDINI Sarah                 à STROH Benoit
➤	<b>Z2 : de A à W</b>	
	Z2-A {	Z2-1 : de ACIKGUL Dilan                à ERMACORA Emma
		Z2-2 : de FARISS Safaa                 à GOUASMI Mohamed
	Z2-B {	Z2-3 : de GRESSER Sophie              à JUNG Nicolas
		Z2-4 : de LE BLOAS Julien              à WITT Glenn

## FORMATION PRATIQUE OBLIGATOIRE EN RADIOLOGIE DFASM1 (2019-2020)

### I - OBLIGATION

Tous les étudiants du deuxième cycle doivent valider la **formation pratique en radiologie**, organisée sur deux semaines, **uniquement les matins**. Cette formation est dispensée durant l'année de **DFASM1**.

Les étudiants de **DFASM2** ayant cette formation en radiologie à faire doivent la valider :

- Grilles U2-V2-W2 : en décembre-janvier ou avril-mai
- Grilles X2-Y2-Z2 : en octobre-novembre ou février-mars.

### II - LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Depuis l'année 2008-2009, cette formation est validée en DFASM1 comme suit :

- **accueil** : le 1er jour le lundi à 8h00, au service de Radiologie I, à l'Hôpital de Hautepierre (Pr VEILLON)
- **1ère semaine** : du lundi au vendredi inclus, de 8h00 à 11h30, au Service de Radiologie I, à l'Hôpital de Hautepierre
- **2ème semaine** :
  - lundi, mercredi et jeudi, de 8h00 à 11h30 : Service de Radiologie I / HP
  - mardi et vendredi, de 8h00 à 11h30 : les cours sont dispensés en salle de cours d'imagerie lourde du Professeur ROY (rez-de-chaussée, IRM, Scanner au NHC).

### III - PROGRAMME DE FORMATION

- 8h15 à 9h15 : présentation de dossiers d'urgence par les internes
- 9h15 à 11h30 : présentation de dossiers préparant à l'ECN : pathologies abdominales, ORL, maxillo-faciale, ostéo-articulaire, neurologiques ; pédiatrie

### IV - REPARTITION EN GROUPES

Les étudiants sont répartis selon la grille de stage choisie en DFASM1 (**de U2 à Z2**) puis, au sein de cette grille, en **4 sous-groupes** (1 à 4) : cf. page 63.

**Aucun changement de grille/groupe ne peut se faire sans l'accord préalable du bureau des stages.**

### V - VALIDATION

La validation de cette formation exige la présence à chacune des 10 matinées de la quinzaine. Les feuilles de validation sont adressées au Professeur VEILLON qui centralisera l'information des autres sites de formation.

En cas d'absence ou d'assiduité insuffisante, la quinzaine de formation est à refaire à une autre période en demandant par mél l'intégration dans un autre groupe des 1<sup>er</sup> ou 3<sup>ème</sup> bimestres (grilles U2-V2-W2) ou des 2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> bimestres (grilles X2-Y2-Z2).

Cette validation est requise pour le passage en DFASM3 et au plus tard pour l'accès en 3ème cycle des études médicales.

## VI - COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Chefs de clinique et Praticiens hospitaliers des services de radiologie

<b>Coordinateur :</b> Pr VEILLON Francis	<a href="mailto:francis.veillon@chru-strasbourg.fr">francis.veillon@chru-strasbourg.fr</a> <a href="mailto:michele.utz@chru-strasbourg.fr">michele.utz@chru-strasbourg.fr</a> <a href="mailto:michele.paulen@chru-strasbourg.fr">michele.paulen@chru-strasbourg.fr</a>
<b>Collaborateurs :</b>	
Pr GANGI Afshin	<a href="mailto:gangi@unistra.fr">gangi@unistra.fr</a> <a href="mailto:sandrine.jaeger@chru-strasbourg.fr">sandrine.jaeger@chru-strasbourg.fr</a> <a href="mailto:luigi.cazzato@chru-strasbourg.fr">luigi.cazzato@chru-strasbourg.fr</a>
Pr KREMER Stéphane	<a href="mailto:stephane.kremer@chru-strasbourg.fr">stephane.kremer@chru-strasbourg.fr</a>
Pre ROY Catherine	<a href="mailto:catherine.roy@chru-strasbourg.fr">catherine.roy@chru-strasbourg.fr</a>

## VI - FORMATION PRATIQUE EN RADIOLOGIE / DFASM1 (2019-2020)

Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

		de 8h à 11h30	1ère semaine	2ème semaine	
	Gr	Etudiants	Radio I / HP	Radio I / HP	NHC
OCTOBRE 2019	V2-B (V2-3+4)	de RITTNER Caroline à ZUSSY Alison	LU 30-09, MA 01, ME 02, JE 03 et VE 04.10.19	LU 07, ME 09, et JE 10.10.19	MA 08.10.19 VE 11.10.19
	U2-A (U2-1+2)	de ALBOUY Celia à DASSBECK Sara	LU 14, MA 15, ME 16, JE 17 et VE 18.10.19	LU 21, ME 23, et JE 24.10.19	MA 22.10.19 VE 25.10.19
NOV.19	W2-A (W2-1+2)	de ABERGEL Anael à MATTER Emma	LU 28, MA 29, ME 30, JE 31.10.19 <b>+ MA 12.11.19</b>	LU 04, ME 06, et JE 07.11.19	MA 05.11.19 VE 08.11.19
DEC.19	Z2-A (Z2-1+2)	de ACIKGUL Dilan à GOUASMI Mohamed	LU 02.12, MA 03, ME 04, JE 05, VE 06.12.19	LU 09, ME 11, et JE 12.12.19	MA 10.12.19 VE 13.12.19
DEC 19 JANV. 20	X2-B (X2-3+4)	De HANSER Marine à WESCHLER Celia	(*)LU 16.12, MA 17, ME 18, JE 19.12 (*) (séances 'dédoublées')	(*)LU 16.12, ME 18, JE 19.12 (*) (séances 'dédoublées')	(*)VE 20.12.19 (*) (séances 'dédoublées')
JANV. 20	Y2-A (Y2-1+2)	de AMANN Cléa à KHOUAILID Marie- Alia	LU 06.01, MA 07.01, ME 08.01, JE 09.01 et VE 10.01.20	LU 13, ME 15 et JE 16.01.20	MA 14.01.20 VE 17.01.20
FEV 20	U2-B (U2-3+4)	de DELBOSAlice à ZELLINGER Jil	LU 03.02, MA 04.02, ME 05.02, JE 06.02 et VE 07.02.20	LU 10, ME 12 et JE 13.02.20	MA 11.02.20 VE 14.02.20
FEV. MARS 20	V2-A (V2-1+2)	de DE SAINT CHAMAS Blandine à RENEL Xavier	LU 17.02, MA 18.02, ME 19.02, JE 20.02 et VE 21.02.20	LU 24.02, ME 25 et JE 27.02.19	MA 25.02.20 VE 28.02.20
MARS 20	W2-B (W2-3+4)	de MINNI Hélène à ZAMRIY Marta	LU 02.03, MA 03.03, ME 04.03, JE 05.03 et VE 06.03.20	LU 09, ME 11 et JE 12.03.20	MA 10.03.20 VE 13.03.20

AVRIL 20	X2-A (X2-1+2)	de BENEDIC Arthur à HANNE Margaux	<b>+LU 30.03, MA 31.03</b> , ME 01.04, JE 02.04 et VE 03.04.20	LU 06, ME 08 et JE 09.04.20	MA 07.04.20 <b>MA 14.04.20</b>
AVRIL 20 MAI 20	Y2-B (Y2-3+4)	de KIRSCHER Solène à STROH Benoit	ME 15.04, JE 16.04, et VE 17.04.20 <b>+ LU 20.04.20</b> <b>+ MA 21.04.20</b>	ME 22.04.20 et JE 23.04.20 <b>+ LU 27.04.20</b> <b>+ MA 28.04.20</b>	MA 21.04.20 VE 24.04.20
MAI 20	Z2-B (Z2-3+4)	de GRESSER Sophie à WITT Glenn	LU 04.05, MA 05.05, ME 06.05, JE 07.05.20 <b>+ JE 30.04.20</b>	LU 11, ME 13 et JE 14.05.20	MA 12.05.20 VE 15.05.20

**SEMAINE DE FORMATION PRATIQUE D'ETHIQUE MEDICALE  
DFASM1 (2019-2019)**

**I - OBLIGATION**

Tous les étudiants doivent valider durant leur 2ème cycle une semaine pratique de formation et de réflexion à l'**Ethique médicale**, à raison de **5 séances de 2h00, de 10h à 12h**, dans cinq services hospitaliers différents.

Cette formation pratique est dispensée en DFASM1 depuis octobre 2009.

Les étudiants de DFASM2 ayant cette formation en éthique médicale à faire doivent la valider :

- Grilles U2-V2-W2 : en octobre-novembre ou février-mars

- Grilles X2-Y2-Z2 : en décembre-janvier ou avril-mai.

Aucun changement de grille ne peut se faire sans l'accord préalable du bureau des stages.

**II - LIEUX D'ENSEIGNEMENT**

Les lieux d'enseignement pratique sont regroupés en trois groupes (**Groupe A, Groupe B et Groupe C**) selon la succession, du lundi au vendredi, définie dans le tableau ci-dessous.

JOURS	GRUPE A	GRUPE B	GRUPE C
LUNDI 10h-12h	Service de Pédiatrie II - HP (Pr Kuhn, Dr Astruc )	Service de Psychiatrie II - HC ( Pre SCHRODER Carmen, Dr. Coutelle & Dre Zimmermann et coll.)	Département de Gynécologie - Obstétrique - HP ( Pr Langer & Dr Voltzenlogel )
MARDI 10h-12h	Service de Réanimation Médicale - HP ( Pr F.Schneider)	Service d'Anesthésie - Réa. Chir. - HP ( Dre Szczot, Dr Freys )	Pôle de Gériatrie - Pavillon Schützenberger ( Pr Kaltenbach et coll.) (1)
MERCREDI 10h-12h	Pôle de Gériatrie - Pavillon Küss ( Pr Kaltenbach et coll.) (1)	Service de Néphrologie - Hémodialyse - NHC ( Pr MOULIN & Dre Braun-Parvez)	Service de Réanimation Médicale-NHC Service Urgences/NHC (Dr. Rahmani ; Dr Gayol, et coll.)
JEUDI 10h-12h	Médecine - Centre Strauss ( Pr Petit)	Service de Pédiatrie I - HP ( Pr Laugel & Mmes Guillaumet et Ledermann )	Service de Pédiatrie III - HP ( Pre Paillard, Mmes M.Riess, S. Kandel) (Dre Rossignol)
VENDREDI 10h-12h	Unité de Sénologie - HP ( Pre Mathelin )	Service de Médecine Interne - NHC ( Pr Weber & Dre Rondeau ) (Dre Kuhnert)	"Le Trait d'union" - Centre de Soins de l'Infection par le VIH / NHC ( Dr Rey, Dre Partisani & Mme Galland )

(1) Drs Catherine FERNANDEZ, Marie-Claire GUERIN, Delphine IMPERIALE, Catherine JEHL, Patrick KARCHER, Michèle KIESMANN, Jérémie PERISSE, Elise SCHMITT

### **III - REPARTITION EN GROUPES**

Les étudiants sont répartis selon la grille de stage choisie en DFASM1 (**de U2 à Z2**) puis, au sein de cette grille, en **4 sous-groupes** (1 à 4) : cf. page 63.

**Aucun changement de grille ni de groupe ne peut se faire qu'à titre 'exceptionnel' avec l'accord préalable du bureau des stages et sur présentation de justificatifs.**

### **IV - VALIDATION**

La validation de la semaine pratique d'Ethique médicale exige la présence à chacune des 5 séances.

Cette validation est requise pour le passage en DFASM3 et au plus tard pour l'accès en 3ème cycle des études médicales.

En cas d'absence à une séance, la formation n'est pas validée. L'étudiant devra la suivre durant les 1<sup>er</sup> ou 3<sup>ème</sup> bimestres (pour les grilles U2-V2-W2) ou les 2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> bimestres (pour les grilles X2-Y2-Z2), en demandant par mél son intégration à une autre grille de son groupe.

## V - CALENDRIER D'ETHIQUE MEDICALE / DFASM1 (2019-2019)

## Cf. le calendrier des cours sur le logiciel ADE via l'ENT (Emploi du temps)

Gr	Groupe d'étudiant(e)		CALENDRIER		Enseignants
W2-1	de ABERGEL Anael	à KONIG Munya	LU 07.10.19 MA 08.10.19 ME 09.10.19 JE 10.10.19 VE 11.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
W2-2	de KRANTZ Arthur	A MATTER Emma	LU 07.10.19 MA 08.10.19 ME 09.10.19 JE 10.10.19 VE 11.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
V2-1	de DE SAINT CHAMAS Blandine	à MULLER Julien	LU 14.10.19 MA 15.10.19 ME 16.10.19 JE 17.10.19 VE 18.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
V2-2	de MURA Cassandre	A RENEL Xavier	LU 14.10.19 MA 15.10.19 ME 16.10.19 JE 17.10.19 VE 18.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
U2-3	de DELBOS Alice	à PUJOL Camille	LU 21.10.19 MA 22.10.19 ME 23.10.19 JE 24.10.19 VE 25.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
U2-4	de REUTER Jennifer	à ZELLINGER Jil	LU 21.10.19 MA 22.10.19 ME 23.10.19 JE 24.10.19 VE 25.10.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
Y2-3	de KIRSCHER Solene	à OLONA Lisa	LU 02.12.19 MA 03.12.19 ME 04.12.19 JE 05.12.19 VE 06.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II



Y2-4	de OUDINI Sarah	à STROH Benoit	LU 02.12.19 MA 03.12.19 ME 04.12.19 JE 05.12.19 VE 06.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
X2-1	de BENEDIC Arthur	à GERSTLAUER Annouck	LU 09.12.19 MA 10.12.19 ME 11.12.19 <del>JE 12.12.19</del> <b>JE 14.05.20</b> VE 13.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
X2-2	de GIOTA Théofania	à HANNE Margaux	LU 09.12.19 MA 10.12.19 ME 11.12.19 <del>JE 12.12.19</del> <b>JE 14.05.20</b> VE 13.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
Z2-1	de ACIKGUL Dilan	à ERMACORA Emma	LU 16.12.19 MA 17.12.19 ME 18.12.19 JE 19.12.19 VE 20.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
Z2-2	de FARISS Safaa	à GOUASMI Mohamed	LU 16.12.19 MA 17.12.19 ME 18.12.19 JE 19.12.19 VE 20.12.19	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
W2-3	de MINNI Hélène	à SALOMON Mélanie	LU 03.02.20 MA 04.02.20 ME 05.02.20 JE 06.02.20 VE 07.02.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
W2-4	de SASPORTES Capucine	à ZAMRIY Marta	LU 03.02.20 MA 04.02.20 ME 05.02.20 JE 06.02.20 VE 07.02.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
V2-3	de RITTNER Caroline	à SPECKLIN Antoine	LU 24.02.20 MA 25.02.20 ME 26.02.20 JE 27.02.20 VE 28.02.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II

V2-4	de SPIZZO Axelle	à ZUSSY Alison	LU 24.02.20 MA 25.02.20 ME 26.02.20 JE 27.02.20 VE 28.02.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
U2-1	de ALBOUY Celia	à BOOHS Anna	LU 02.03.20 MA 03.03.20 ME 04.03.20 JE 05.03.20 VE 06.03.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
U2-2	de BOUMIZA Rimel	à DASSBECK Sara	LU 02.03.20 MA 03.03.20 ME 04.03.20 JE 05.03.20 VE 06.03.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
Y2-1	de AMANN Cléa	à DOLT Manon	LU 30.03.20 MA 31.03.20 ME 01.04.20 JE 02.04.20 VE 03.04.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II
Y2-2	de DROESCH Clément	à KHOUAILID Marie-Alia	LU 30.03.20 MA 31.03.20 ME 01.04.20 JE 02.04.20 VE 03.04.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
Z2-3	de GRESSER Sophie	à JUNG Nicolas	LU 06.04.20 MA 07.04.20 ME 08.04.20 JE 09.04.20 <del>MA 14.04.20</del> VE 17.04.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
Z2-4	de LE BLOAS Julien	à WITT Glenn	LU 06.04.20 MA 07.04.20 ME 08.04.20 JE 09.04.20 MA 14.04.20	10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h 10h-12h	<b>GROUPE A</b> cf. II

X2-3	de HANSER Marine	à HOFFMANN-BRIENZA Mathias	LU 20.04.20	10h-12h	<b>GROUPE B</b> cf. II
			MA 21.04.20	10h-12h	
			ME 22.04.20	10h-12h	
			JE 23.04.20	10h-12h	
			VE 24.04.20	10h-12h	
X2-4	de HOLL Laura	à WESCHLER Celia	LU 20.04.20	10h-12h	<b>GROUPE C</b> cf. II
			MA 21.04.20	10h-12h	
			ME 22.04.20	10h-12h	
			JE 23.04.20	10h-12h	
			VE 24.04.20	10h-12h	

#### VI - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - ETHIQUE MEDICALE / DFASM1

##### • GROUPE A

Dr ASTRUC Dominique	<a href="mailto:Dominique.Astruc@chru-strasbourg.fr">Dominique.Astruc@chru-strasbourg.fr</a>
Dre KIESMANN Michèle	<a href="mailto:Michele.KIESMANN@chru-strasbourg.fr">Michele.KIESMANN@chru-strasbourg.fr</a>
Pr. KALTENBACH Georges	<a href="mailto:georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr">georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:nathalie.riedinger@chru-strasbourg.fr">nathalie.riedinger@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:michele.kiesmann@chru-strasbourg.fr">michele.kiesmann@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:patrick.karcher@chru-strasbourg.fr">patrick.karcher@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:catherine.jehl@chru-strasbourg.fr">catherine.jehl@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:elise.schmitt@chru-strasbourg.fr">elise.schmitt@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:jeremie.perisse@chru-strasbourg.fr">jeremie.perisse@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:Catherine.fernandez@chru-strasbourg.fr">Catherine.fernandez@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:Delphine.imperiale@chru-strasbourg.fr">Delphine.imperiale@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:Marie-claire.guerin@chru-strasbourg.fr">Marie-claire.guerin@chru-strasbourg.fr</a>
Pr KUHN Pierre-Gilles	<a href="mailto:Pierre.Kuhn@chru-strasbourg.fr">Pierre.Kuhn@chru-strasbourg.fr</a>
Pr PETIT Thierry	<a href="mailto:Secretariat_tpetit@strasbourg.unicancer.fr">Secretariat_tpetit@strasbourg.unicancer.fr</a>
	<a href="mailto:Secretariat_tpetit@strasbourg.unicancer.fr">Secretariat_tpetit@strasbourg.unicancer.fr</a>
Pr SCHNEIDER Francis	<a href="mailto:Francis.schneider@chru-strasbourg.fr">Francis.schneider@chru-strasbourg.fr</a>
Pre MATHELIN Carole	<a href="mailto:Carole.Mathelin@chru-strasbourg.fr">Carole.Mathelin@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:sandrine.kandel@chru-strasbourg.fr">sandrine.kandel@chru-strasbourg.fr</a>



• GROUPE B

Dre BRAUN-PARVEZ Laura	Laura.BRAUN-PARVEZ@chru-strasbourg.fr
	<a href="mailto:stephanie.brignon@chru-strasbourg.fr">stephanie.brignon@chru-strasbourg.fr</a>
Dre KUHNERT Cornelia	cornelia.kuhnert@chru-strasbourg.fr
Dre RONDEAU-LUTZ Murielle	murielle.rondeau@chru-strasbourg.fr
Dre SZCZOT Magdalena	magdalena.szczot@chru-strasbourg.fr
Dre ZIMMERMANN Marie Agathe	marie-agathe.zimmermann@chru-strasbourg.fr
Dr. Romain COUTELLE	romain.coutelle@chru-strasbourg.fr
	isabelle.jimenez@chru-strasbourg.fr
Pr LAUGEL Vincent	Vincent.LAUGEL@chru-strasbourg.fr
Pr MOULIN Bruno	bruno.moulin@chru-strasbourg.fr
	<a href="mailto:chantal.schott2@chru-strasbourg.fr">chantal.schott2@chru-strasbourg.fr</a>
Pr SCHRODER Carmen	carmen.schroder@chru-strasbourg.fr
	anais.maury@chru-strasbourg.fr
	elisabeth.ehrler@chru-strasbourg.fr
	<a href="mailto:aurore.siffert@chru-strasbourg.fr">aurore.siffert@chru-strasbourg.fr</a>
Pr WEBER Jean-Christophe	jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr
	<a href="mailto:isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr">isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr</a>
Mme GUILLAUMET Nathalie	nathalie.guillaumet@chru-strasbourg.fr
Mme LEDERMANN Sarah	sarah.ledermann@chru-strasbourg.fr

• GROUPE C

Dre CHENEAU Christine	christine.cheneau@chru-strasbourg.fr
Dre HEIBEL Françoise	Francoise.Heibel@chru-strasbourg.fr
Pr. KALTENBACH Georges	<a href="mailto:georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr">georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr</a>
	nathalie.riedinger@chru-strasbourg.fr
	michele.kiesmann@chru-strasbourg.fr
	aurore.chatelier@chru-strasbourg.fr
	patrick.karcher@chru-strasbourg.fr
	catherine.jehl@chru-strasbourg.fr
	elise.schmitt@chru-strasbourg.fr
	jeremie.perisse@chru-strasbourg.fr
	Catherine.fernandez@chru-strasbourg.fr
	Delphine.imperiale@chru-strasbourg.fr
	Marie-claire.guerin@chru-strasbourg.fr
Pre ROSSIGNOL Sylvie	sylvie.rossignol@chru-strasbourg.fr
Dre PARTISANI Maria	<a href="mailto:marialuisa.partisani@chru-strasbourg.fr">marialuisa.partisani@chru-strasbourg.fr</a>
Dr Paul-Albert GAYOL	<a href="mailto:paul-alber.gayol@chru-strasbourg.fr">paul-alber.gayol@chru-strasbourg.fr</a>
<a href="mailto:hassene.rahmami@chru-strasbourg.fr">Dr Hassene RAHMAMI</a>	<a href="mailto:hassene.rahmami@chru-strasbourg.fr">hassene.rahmami@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:Isabelle.coelsch@chru-strasbourg.fr">Isabelle.coelsch@chru-strasbourg.fr</a>
Dr REY David	david.rey@chru-strasbourg.fr

Dr MARCILLAC Fanny	<a href="mailto:fanny.demarcillac@chru-strasbourg.fr">fanny.demarcillac@chru-strasbourg.fr</a>
	<a href="mailto:rene.valentin@chru-strasbourg.fr">rene.valentin@chru-strasbourg.fr</a>
Pr LANGER Bruno	<a href="mailto:Bruno.Langer@chru-strasbourg.fr">Bruno.Langer@chru-strasbourg.fr</a>
Mme KRIEGER Anne-Laure	Anne-Laure.KRIEGER@chru-strasbourg.fr
Mme COELSCH Isabelle	isabelle.coelsch@chru-strasbourg.fr
Mme COUTURIER Sabine	sabine.couturier@chru-strasbourg.fr
Mme GALLAND Isabelle	isabelle.galland@chru-strasbourg.fr
<a href="mailto:isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr">Mme KOUASSI Isabelle</a>	<a href="mailto:isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr">isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr</a>
Mme RIESS Marion	<a href="mailto:marion.riess@chru-strasbourg.fr">marion.riess@chru-strasbourg.fr</a>
Mme SIFFERT Aurore	aurore.siffert@chru-strasbourg.fr
Pre PAILLARD Catherine	catherine.paillard@chru-strasbourg.fr

PREPARATION AUX EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (ECN)  
CYCLES DE CONFERENCES OFFICIELLES DE LA FACULTE DE MEDECINE  
DFASM-1 et DFASM- 2  
Année Universitaire 2019-2020

**Points clef de l'organisation de ces conférences**

- **Comité d'organisation**

- **Coordonnateur** : Pr T. Vogel, Pôle de Gériatrie, HUS. Poste 15474 (03.88.11.54.74).
- **Secrétariat** : Mme A. Chatelier, Pôle de Gériatrie, HUS. Poste 15474 (03.88.11.54.74); Fax : 15526 (03.88.11.55.26) ; courriel : [aurore.chatelier@chru-strasbourg.fr](mailto:aurore.chatelier@chru-strasbourg.fr)

- **Objectifs du cycle de conférences de préparation à l'ECN en DFASM-1**

- Maîtrise des modalités docimologiques de l'ECN: Questions Isolées, QI (Question à Réponse Unique [QRU], Question à Réponses Multiples [QRM], Questions à Réponse Ouverte et Courte [QROC]), Dossier Progressif (DP), Lecture Critique d'Article (LCA).
- Approfondissement des connaissances théoriques, optimisation de la compréhension, de la hiérarchisation des pathologies et de l'esprit de synthèse.
- Développement de l'auto-apprentissage en favorisant la compréhension, l'acquisition des compétences ainsi que le raisonnement médical.
- Valorisation du travail de l'apprenant et de l'état d'esprit de « compétiteur » en insistant à une préparation précoce à l'i-ECN (dès la DFASM1) approfondie et continue.

- **Thématiques abordées**
  - Programme du 2<sup>ème</sup> semestre de DFGSM3
  - Programme du DFASM1 en tenant compte du calendrier des enseignements facultaires de façon à ce que l'étudiant ait déjà bénéficié de l'enseignement théorique.
  - Programme du DFASM2 en tenant compte du calendrier des enseignements facultaires de façon à ce que l'étudiant ait déjà bénéficié de l'enseignement théorique.
  
- **Déroulement des conférences (cf calendrier)**
  - D'Octobre 2019 à fin Février 2020 : conférences communes en DFASM1 et DFASM2 le lundi de 19h15 à 22h00 dans l'un des amphithéâtres de la Faculté de Médecine de Strasbourg.
  - De Mars 2020 à fin Mai 2020 :
    - **DFASM-1** : conférence le lundi de 19h15 à 22h00 dans l'un des amphithéâtres de la Faculté de Médecine de Strasbourg.
    - **DFASM-2** : conférence le jeudi de 19h15 à 22h00 dans l'un des amphithéâtres de la Faculté de Médecine de Strasbourg.
  
- **Organisation pratique des conférences**
  - Mise sur SIDES de 2 Dossiers Progressifs (DP) comprenant 15 items (5 réponses par item, avec possibilité de deux QROC) et de 5 Questions Isolées (QI) par le conférencier entre 4 et 6 jours précédant la conférence (dates indiquées dans le calendrier des conférences ci-joint).
  - Le contenu des DP et QI doit respecter tant que possible les 362 items de l'iECN ; la transversalité est possible à condition que les étudiants aient déjà abordé la thématique lors des modules enseignés à la Faculté.
  - Correction des deux DP en présentiel sur SIDES par le conférencier qui ajuste la correction en fonction des statistiques des réponses des étudiants disponibles sur SIDES en insistant sur les « réponses fausses » !

- **Principes généraux des conférences**
  - Gratuité
  - Absence de sélection pour l'admissibilité
  - **Souhait d'une présence régulière et assidue** mais non obligatoire
  - Etudiant - référent volontaire pour chaque promotion: réflexion conjointe avec le coordonnateur des conférences sur la bonne organisation pratique des conférences, retour sur le déroulement de la conférence, information des étudiants d'éventuels changements de thématique de conférences, etc...
  - Correction détaillée et commentée des 2 DP et des 5 QI projetée sur écran (SIDES)
  - Pédagogie descendante du conférencier : « *ce que l'on doit impérativement connaître et comprendre de la question* » = **PLUS-VALUE DE L'ENSEIGNEMENT EN PRESENTIEL +++**.
  - Compléments d'information apportés par le conférencier notamment en anatomie, en physiopathologie, en imagerie et en thérapeutique.
- **Calendrier des conférences** : document fourni à part

<p><b>Les dossiers progressifs proposés lors des conférences ne doivent être réutilisés lors des examens facultaires</b></p>
--



**MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES  
ET DES CONNAISSANCES**

**DFASM1, DFASM2 et DFASM3**

**Année universitaire 2019-2019**

Elles figurent dans le livret correspondant, distribué séparément.

Ce livret est également :

- affiché dans la vitrine correspondante dans le Hall de la Faculté le couloir du Service de la Scolarité
  - disponible sur le site internet de la Faculté : <http://medecine.unistra.fr/>
- 

**STAGES HOSPITALIERS**

**DFASM1, DFASM2 et DFASM3**

**Année universitaire 2019-2019**

L'organisation des stages hospitaliers afférents aux années de DFASM1, de DFASM2 et de DFASM3 figure dans le livret correspondant distribué séparément.

Ce livret est également :

- affiché dans les vitrines N°11 et 13 "Stages hospitaliers", dans le couloir du service de la scolarité
- disponible sur le site internet de la Faculté : <http://medecine.unistra.fr/>

## LIMITATION DU NOMBRE D'INSCRIPTION

### PRISES EN 2<sup>ème</sup> CYCLE

#### 1 - Modalités de passage dans l'année supérieure

Le passage dans l'année supérieure s'effectue :

- **du DFASM1 au DFASM2** : avec au maximum **un seul module** du DFASM1 non validé et avec **TOUS** les stages validés. Les validations des deux modules optionnels E02 et E03, des séminaires et de la LCA2 n'entrent pas dans ce calcul.
- **du DFASM2 au DFASM3** : aux seuls étudiants n'**ayant aucun** enseignement en retard (modules, 3 modules à option, séminaires), y compris les LCA2 et LCA3, l'ECN3 et ayant validé tous les stages de 5<sup>ème</sup> année et les formations pratiques en éthique médicale, en radiologie et en anatomie pathologique.
- **du DFASM3 en 3<sup>ème</sup> cycle** : aux seuls étudiants ayant obtenu le **diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)** qui exige la validation de **TOUS** les enseignements (modules 11A et LCA4), du certificat de compétence clinique, des **25 gardes** et des **36 mois de fonctions hospitalières**.

#### 2 - Exclusion des études médicales

##### Article 19 de l'arrêté du 8 avril 2013

(Régime des études en vue du premier et du deuxième cycles) :

- a) Article 19 - Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.
- b) Article 22 - Les étudiants qui ont commencé leurs études avant l'année universitaire 2010-2011 doivent avoir validé la troisième année d'études de médecine pour pouvoir s'inscrire au diplôme de formation approfondie en sciences médicales.

#### 3 - En conséquence

Les étudiants inscrits en DFASM1 à compter d'octobre 2013 ne pourront prendre :

- plus de 3 inscriptions en DFASM1 **ou** DFASM2 **ou** DFASM3
- et plus de 6 inscriptions en DFASM1 + DFASM2 + DFASM3

**MODALITES DE CHOIX DES STAGES HOSPITALIERS  
DFASM1-DFASM2-DFASM3  
(A partir d'octobre 2015)**

**1 - Organisation générale**

Par décision du Conseil de la Faculté de Médecine du 9 juillet 2015 et à la demande des délégués étudiants, les modalités de choix des stages hospitaliers, pour chacune des 3 années du 2ème cycle ont été modifiées conformément au tableau ci-dessous.

Désormais l'ordre du choix est défini au sein de chaque grille de stages (U2 à Z2 pour DFASM1, DFASM2 et DFASM3).

Ces dispositions entrent en vigueur **dès octobre 2015** et annulent les précédentes modalités.

**2 - Pour le DFASM1 (2019-2019)**

Les choix s'organiseront :

- par tirage au sort de la 1ère lettre (TS1) à l'entrée en DFASM1 qui commandera le choix de la grille de stage pour les 3 années du 2ème cycle, en descendant vers Z
- pour les choix du service, en DFASM1 et en DFASM2 et au sein de chaque grille :
  - tirage au sort de la lettre propre aux grilles TSU à TSZ
  - création de 6 sous-groupes numérotés de I à VI, à partir de cette lettre
  - rotation à partir de cette lettre du sixième du groupe
  - avec inversion de l'ordre d'appel tous les deux stages, en descendant vers Z puis en remontant vers A

L'ordre des choix s'établira comme suit :

		DFASM1			DFASM2		
	Tirage au sort	Oct-Nov Déc-Janv	Fév-Mars Avril-Mai	Juin-Juillet Août-Sept	Oct-Nov Déc-Janv	Fév-Mars Avril-Mai	Juin-Juillet Août-Sept
U2	TSU	TSU-I -> Z	TSU-II <- A	TSU-III -> Z	TSU-IV <- A	TSU-V -> Z	TSU-VI <- A
V2	TSV	TSV-I -> Z	TSV-II <- A	TSV-III -> Z	TSV-IV <- A	TSV-V -> Z	TSV-VI <- A
W2	TSW	TSW-I -> Z	TSW-II <- A	TSW-III -> Z	TSW-IV <- A	TSW-V -> Z	TSW-VI <- A
X2	TSX	TSX-I -> Z	TSX-II <- A	TSX-III -> Z	TSX-IV <- A	TSX-V -> Z	TSX-VI <- A
Y2	TSY	TSY-I -> Z	TSY-II <- A	TSY-III -> Z	TSY-IV <- A	TSY-V -> Z	TSY-VI <- A
Z2	TSZ	TSZ-I -> Z	TSZ-II <- A	TSZ-III -> Z	TSZ-IV <- A	TSZ-V -> Z	TSZ-VI <- A

**3 - Pour le DFASM2 : mesures transitoires (2019-2021)**

a) Les choix de stage du **DFASM2** pour l'année **2019-2021** s'établira comme suit **au sein de chacune des nouvelles grilles** U2 à Z2, selon l'ordre alphabétique :

- 1er quadrimestre : du 1er en remontant vers A
- 2ème quadrimestre : du 2ème tiers en descendant vers Z
- 3ème quadrimestre : du 3ème tiers en remontant vers A

**4 - Pour les DFASM3 : mesures transitoires en 2021-2022**

- Pour les choix du DFASM3, la promotion complète choisira les 4 stages libres comme suit :

- reprise de la lettre TS1 tirée au sort en DFASM1 en octobre 2019 (**lettre K**)
- répartition de la promotion en deux groupes
- Libre 1 (octobre-novembre) : de TS1 en remontant vers A
- Libre 2 (décembre-janvier) : de TS1 en descendant vers Z
- Libre 3 (février-mars-avril) : de  $[(TS1 + 50\%) - 1]$ , en remontant vers A
- Libre 4 (juillet-août-septembre) : de TS1 + 50% en descendant vers Z

**4 - Pour les DFASM3 : en 2021-2022**

- Pour les choix du DFASM3, la promotion complète choisira les 4 stages libres comme suit :

- reprise de la lettre TS1 tirée au sort en DFASM1 (promotion 2019/2019)
- répartition de la promotion en deux groupes
- Libre 1 (octobre-novembre) : de TS1 en remontant vers A
- Libre 2 (décembre-janvier) : de TS1 en descendant vers Z
- Libre 3 (février-mars-avril) : de  $[(TS1 + 50\%) - 1]$ , en remontant vers A
- Libre 4 (juillet-août-septembre) : de TS1 + 50% en descendant vers Z

**BUREAU DES STAGES HOSPITALIERS / FACULTE DE MEDECINE**

**Localisation** : Galerie de liaison entre le Hall et les Amphithéâtres

**Horaires d'ouverture** : de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 sauf vendredi après-midi

**Téléphone** : 03 68 85 35 17

**courriels** : sylvie.rudloff@unistra.fr

delphine.depp@unistra.fr

CHU : christian.breyel@chru-strasbourg.fr

**CHOIX DES STAGES HOSPITALIERS DU 2ème CYCLE ORDRE DE CHOIX AU SEIN DES GRILLES DE STAGE DFASM1 : 2019-2019**

■ **PROMOTION DFASM1 - OCTOBRE 2019** : Tirage au sort de la 1ère lettre (TS1) : K

Choix de la grille de stage pour 2ème cycle : le **VENDREDI 27 septembre 2019 à 9h00** en salle **212** du Forum :  
de **KACZMARCZIK Arthur** en descendant vers Z

■ **DFASM1 (2019-2019)**

Grilles	01.10.19 30.11.19	01.12.19 31.01.20	01.02.20 31.03.20	01.04.20 31.05.20	01.06.20 31.07.20	01.08.20 02.10.20
U2 Lettre : Q		<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de RAMET Eliot en descendant vers Z Salle Forum		<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de en remontant vers A Salle Forum		<b>Pédiatrie</b> de en descendant vers Z Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre
V2 Lettre : S		<b>Pédiatrie</b> de SACHNINE NICOLAS en descendant vers Z Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre		<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de en remontant vers A Salle Forum		<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de en descendant vers Z Salle Forum
W2 Lettre : B		<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de BAILLET LENA CHLOÉ en descendant vers Z Salle Forum		<b>Pédiatrie</b> de en remontant vers A Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre		<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de en descendant vers Z Salle Forum
X2 Lettre : H	<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de HABIP GATENYO DENIS  en descendant vers Z Salle 212 Forum		<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de en remontant vers A		<b>Pédiatrie</b> de en descendant vers Z Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre	
Y2 Lettre : C	<b>Pédiatrie</b> de CARLES EMMA en descendant vers Z Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre		<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de en remontant vers A Salle Forum		<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de en descendant vers Z Salle Forum	
Z2 Lettre : T	<b>Urgences/Réa. Méd. + Méd. Générale</b> de THIBAUD ALARIC en descendant vers Z Salle 212 Forum		<b>Pédiatrie</b> de en remontant vers A Salle Verte - Petit Y - Asc C - Niv. 1 / Hautepierre		<b>Chirurgie Digestive + Anesthésie</b> de en descendant vers Z Salle Forum	

## ■ DFASM2 (2019-2021)

Grilles						
U2	<i>Méd.Int./Néphrologie</i> de en remontant vers A		<i>Spécialités médicales</i> de en descendant vers Z		<i>Gynéco+Psychiatrie</i> De en remontant vers A	
V2	<i>Gynéco+Psychiatrie</i> de en remontant vers A		<i>Méd.Int./Néphrologie</i> De en descendant vers Z		<i>Spécialités médicales</i> De en remontant vers A	
W2	<i>Spécialités médicales</i> De en remontant vers A		<i>Gynéco+Psychiatrie</i> de en descendant vers Z		<i>Méd.Int./Néphrologie</i> De en remontant vers A	
X2		<i>Méd.Int./Néphrologie</i> De en remontant vers A		<i>Spécialités médicales</i> De en descendant vers Z		<i>Gynéco+Psychiatrie</i> de en remontant vers A
Y2		<i>Gynéco+Psychiatrie</i> de en remontant vers A		<i>Méd.Int./Néphrologie</i> de en descendant vers Z		<i>Spécialités médicales</i> De en remontant vers A
Z2		<i>Spécialités médicales</i> De en remontant vers A		<i>Gynéco+Psychiatrie</i> De en descendant vers Z		<i>Méd.Int./Néphrologie</i> De en remontant vers A

## ■ DFASM3 (2021-2022)

			3 mois de stage effectifs	DISPENSE DE STAGE	2 mois stage plein temps + 1 mois congés
Grou- pes			Février+Mars+Avril du au	du au	Juillet+Août+Sept du au
de A à Z Lettre TS1 / K	<b>Libre 1</b> / Groupe 1 de TS1 (Aa...) de en remontant vers A	<b>Libre 2</b> / groupe 2 de TS1 (Zz...) de en descendant vers Z	<b>Libre 3</b> / Groupe 3 de (TS1+50%)-1 de en remontant vers A		<b>Libre 4</b> / Groupe 4 de (TS1+50%) en descendant vers Z

**REGLEMENTATION DU 2<sup>ème</sup> CYCLE DE MEDECINE  
A PARTIR D'OCTOBRE 2013**

Arrêté du 8 avril 2013 concernant le "Régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales" (J.O. du 23.04.2013 et B.O. n° 20 du 16 mai 2013)

N.B. : Les articles 8 à 15 relatifs aux stages hospitaliers du 2<sup>ème</sup> cycle sont à consulter dans le fascicule "Stages hospitaliers : 2013-2014"

Régime des études en vue du premier et du deuxième cycle

NOR: ESR51308333A  
arrêté du 8-4-2013 - J.O. du 23-4-2013  
ESR - DGESIP A

*Vu la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;*

*Vu le code de la santé publique ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI ;*

*Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;*

*Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;*

*Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;*

*Vu l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence ;*

*Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;*

*Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;*

*Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 25 février 2013,*

Arrêtent :

Chapitre I - Organisation de la formation en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

*Article 1 - Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne le premier cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres sont ceux de la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009 susvisé.*

*Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales, défini au présent arrêté, sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.*

*Article 2 - Les études sont organisées par les universités habilitées, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé de la santé, à délivrer le diplôme d'Etat de docteur en médecine.*

*La formation dispensée est évaluée dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements. Elle est organisée, dans le respect des dispositions de l'article 24 de la directive 2005/36/CE susvisée qui définit la formation médicale de base.*

*Article 3 - Les étudiants prennent une inscription au début de chaque année universitaire.*

Chapitre II - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

*Article 4 - Peuvent s'inscrire au diplôme de formation approfondie en sciences médicales les étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences médicales.*

*Article 5 - Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.*

*Les compétences à acquérir sont celles de communicateur, de clinicien, de coopérateur, membre d'une équipe soignante pluriprofessionnelle, d'acteur de santé publique, de scientifique et de responsable au plan éthique et déontologique. Il doit également apprendre à faire preuve de réflexivité.*

*Les enseignements portent essentiellement sur ce qui est fréquent ou grave ou constitue un problème de santé publique ainsi que sur ce qui est cliniquement exemplaire.*

*Les objectifs de la formation sont :*

- 1. L'acquisition de connaissances relatives aux processus physiopathologiques, à la pathologie, aux bases thérapeutiques et à la prévention complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent.*
- 2. Une formation à la démarche scientifique.*
- 3. L'apprentissage du raisonnement clinique.*
- 4. L'acquisition des compétences génériques préparant au troisième cycle des études médicales.*

*La formation comprend :*

- un tronc commun permettant d'atteindre les objectifs définis précédemment ;*
- un parcours personnalisé pluriannuel au cours duquel l'étudiant pourra choisir :*
  - 1. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire.*
  - 2. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié.*
  - 3. D'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.*

*Le parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies parmi des formations dispensées à l'université. Elles sont de préférence en continuité avec les unités librement choisies au cours du premier cycle. Des parcours types peuvent être proposés par les unités de formation et de recherche.*

*Le référentiel de compétences génériques, les objectifs de la formation et les recommandations pédagogiques qui s'y rapportent, les items correspondant aux enseignements du tronc commun ainsi que les propositions d'unités d'enseignement pouvant correspondre aux parcours personnalisés sont développés en annexe du présent arrêté.*



*Article 6 - La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences médicales comprend des enseignements théoriques, pratiques ainsi que l'accomplissement de stages. Elle tient compte des priorités de santé publique.*

*L'organisation des enseignements est définie par l'unité de formation et de recherche de médecine, puis approuvée par le président de l'université.*

*Parmi ces enseignements sont prévus :*

- *Un enseignement de langues vivantes étrangères.*
- *Un enseignement conforme au référentiel national du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur : C2i à niveau 2 « métiers de la santé ».*
- *Une formation permettant l'acquisition de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, mentionnée au troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 3 mars 2006 susvisé.*
- *Des enseignements portant sur la formation à la démarche scientifique, les aspects réglementaires et l'organisation de la recherche, la méthodologie de la recherche expérimentale et clinique.*
- *L'enseignement de thèmes jugés prioritaires. Ces thèmes sont actualisés tous les trois ans par les ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé.*

*Article 7 - La formation comprend les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université. Les unités d'enseignement du tronc commun représentent au minimum 80 % et au maximum 90 % du total des enseignements.*

*La mutualisation des enseignements entre les filières de santé est favorisée.*

*La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation ; elle est dispensée sur site ou à distance ou selon ces deux modes combinés.*

*(...)*

*Article 16 - Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans les conditions prévues au 2e alinéa de l'article 6 du présent arrêté, notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation des unités d'enseignement. Ces modalités permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.*

*Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier qui, dans la mesure du possible, doit être privilégié soit par un examen terminal, soit par les deux modes de contrôle combinés. Une session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.*

*Dans le respect du délai fixé à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, les établissements publient l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites, orales, pratiques et cliniques.*

*Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys d'examen.*

*Article 17 - Un certificat de compétence clinique, dont les modalités sont détaillées en annexe du présent arrêté, est organisé au cours des deux derniers semestres de formation. Ce certificat est destiné à vérifier les compétences acquises par les étudiants et leur capacité à synthétiser les connaissances acquises.*

*Le jury de ce certificat est pluridisciplinaire.*

*Article 18 - Après accord du ou des responsables pédagogiques et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de deux semestres consécutifs. La période d'études, validée par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.*

*Article 19 - Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.*

*Article 20 - La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement et des stages permet l'acquisition des 120 crédits européens correspondants. Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement ainsi que le certificat de compétence clinique.*

### Chapitre III - Dispositions finales

*Article 21 - Des dispositifs d'évaluation par les étudiants de la formation dispensée au cours des premier et deuxième cycles des études médicales sont mis en place dans chaque établissement habilité à délivrer le diplôme d'Etat de docteur en médecine. Ces dispositifs contribuent à faire évoluer le contenu de la formation ainsi que les méthodes d'enseignement afin de favoriser l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et d'améliorer la qualité de la formation. Les résultats des évaluations font l'objet d'un échange entre les étudiants et l'équipe pédagogique.*

*Article 22 - Les étudiants qui ont commencé leurs études avant l'année universitaire 2010-2011 doivent avoir validé la troisième année d'études de médecine pour pouvoir s'inscrire au diplôme de formation approfondie en sciences médicales.*

*Article 23 - Le présent arrêté est applicable à compter de l'année universitaire 2013-2014.*

*Ses dispositions se substituent à celles de l'arrêté du 4 mars 1997 relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales, lors de l'année universitaire 2013-2014 en ce qui concerne la deuxième année du deuxième cycle, lors de l'année universitaire 2014-2015 en ce qui concerne la troisième année du deuxième cycle et lors de l'année universitaire 2015-2016 en ce qui concerne la quatrième année du deuxième cycle.*

**FACULTE DE MEDECINE - 4, rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX**

Cette plaquette est mise en ligne sur le site de la Faculté de Médecine

<http://medecine.unistra.fr/>

\* **Doyen de la Faculté de Médecine**

Professeur Jean SIBILIA

Téléphone : 03 68 85 34 98 (Secrétariat)

Courriel : jean.sibilia@unistra.fr

\* **Président de la Commission Pédagogique du 2e cycle**

Professeur Bruno MOULIN

Service de Néphrologie / NHC

Téléphone : 03 88 13 75 94

Courriel : bruno.moulin@chru-strasbourg.fr

\* **Responsable Administratif de la Faculté de Médecine**

Monsieur Samuel BITSCH

Courriel : s.bitsch@unistra.fr

\* **Responsable Administratif Adjoint de la Faculté de Médecine**

Madame Cléophé DE TURCKHEIM

Courriel : c.deturckheim@unistra.fr

\* **Chef du Service de la Scolarité**

Madame Carole ROOS

Courriel : carole.roos@unistra.fr

Téléphone : 03 68 85 34 84

\* **Mise à jour du fascicule**

Madame Carole ROOS